



Les parcours professionnels de toxicomanes ayant été victimes d'abus physiques ou sexuels durant l'enfance.

Mémoire

Karine Cloutier

Maîtrise en sciences de l'orientation

Maître ès arts (M.A)

Québec, Canada

© Cloutier, Karine, 2014

RÉSUMÉ

La recherche s'inscrit en collaboration avec Portage-Québec, dans le cadre du projet « Maître de sa vie », financé par le bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC). L'objectif général de cette recherche exploratoire est de tenter de mieux comprendre les difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien au travail rencontrées dans les parcours professionnels de victimes d'abus physiques ou sexuels durant l'enfance aux prises avec un problème de consommation de substances psychotropes. S'appuyant sur une méthode par récits de vie, 19 participants ont été rencontrés. Suite à une analyse de contenu, une typologie de parcours professionnels a été construite et trois types de parcours professionnels ont pu être définis; le parcours du cercle vicieux, le parcours impulsif et le parcours d'impuissance apprise. Ces différents types de parcours portent un regard nouveau sur cette problématique particulière.

Table des matières

RÉSUMÉ.....	iii
REMERCIEMENTS	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : Les abus physiques ou sexuels subis durant l'enfance et leurs conséquences	7
1.1 Définitions	7
1.2 Les abus physiques ou sexuels et la toxicomanie au Québec et au Canada	15
1.3 Les abus physiques et sexuels et la consommation de substances psychotropes menant à la dépendance	17
1.4 Les abus physiques et sexuels et les problèmes de santé mentale.....	19
1.5 Les difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien au travail	22
1.5.1 Difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien au travail engendrées par les abus physiques et sexuels subis durant l'enfance.....	23
1.5.2 Difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien au travail engendrées par les problèmes de consommation de substances psychotropes.....	23
1.5.3 Difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien au travail engendrées par les problèmes de santé mentale	26
1.6 Synthèse	27
Chapitre 2 : L'APPROCHE DES PARCOURS DE VIE.....	29
2.1 Présentation des bases théoriques.....	29
2.2 Le développement continu	31
2.3 Le contexte sociohistorique	32
2.4 La temporalité.....	32
2.5 Les trajectoires interreliées.....	33
2.6 L'intentionnalité.....	35
2.7 Synthèse	35
Chapitre 3 : MÉTHODOLOGIE.....	37
3.1 L'approche biographique par récit de vie : quelques bases théoriques.	37
3.2 Le recrutement des participants et la formation de l'échantillon	41
3.3 L'entrevue.....	41
3.3.1 Le déroulement de l'entrevue	44
3.4 L'analyse des données	44
3.5 Diffusion des résultats.....	47
4. RÉSULTATS ET DISCUSSION.....	49
4.1 Caractéristiques de la population.....	49
4.2 Catégorisation des abus, de la consommation et des parcours professionnels.....	52
4.2.1 Les situations d'abus physiques, sexuels et psychologiques	52

4.2.2 L'évolution de la situation d'abus	55
4.2.3 La consommation de substances psychotropes.....	56
4.2.4 Le rapport au marché du travail en termes d'insertion, d'intégration et de maintien....	59
4.3 Typologie de parcours professionnels.....	63
4.3.1 Parcours du cercle vicieux.....	66
4.3.2 Parcours impulsif.....	68
4.3.3 Parcours de l'impuissance apprise	70
4.4 L'intimidation scolaire	72
4.5 Le recours au travail illégal.....	73
5. Conclusion	75
5.1 Synthèse des résultats obtenus	75
5.2 Intimidation scolaire, travail illégal et parcours de vie.....	76
5.3 Implications des résultats pour la pratique	78
5.4 Limites de l'étude	80
RÉFÉRENCES	83
ANNEXES	95
Annexe A CONSIGNES D'ENTRETIEN.....	97
Annexe B FORMULAIRE DE CONSENTEMENT.....	101
Annexe C DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	107
Annexe D GRILLE D'ANALYSE	111

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont aux 19 participants de cette recherche qui ont raconté avec ouverture et confiance leur histoire très chargée en émotion. Sans leur partage, rien de tout cela n'aurait été possible.

Merci à mes co-directeurs de recherche, Jonas Masdonati et Marie-France Maranda, qui ont, au travers de cette recherche, fait preuve de beaucoup de patience et de compréhension à mon égard en plus de me donner accès à leurs connaissances et expertise sur de nombreux sujets.

Merci à toute l'équipe de Portage-Québec pour leur accueil et leur aide. Un remerciement très spécial à Claudia Savard, directrice de Portage-Québec, qui m'a aidée à plusieurs reprises pour des définitions de termes, pour de nombreuses lectures, pour de nouvelles idées, mais également pour passer à travers certaines périodes qui ont été difficiles pour moi.

Merci à mes parents qui ont été de fidèles correcteurs tout au long de mon parcours académique. C'est entre autres grâce à vous et à votre soutien moral et financier que je peux déposer ce mémoire aujourd'hui. Merci à mon frère Sylvain, sa femme Virginie et les enfants Aryane et Nicolas, à Pierre-Olivier, à mes beaux-parents Johanne et Harold ainsi qu'à mes amis qui m'ont encouragée et soutenue afin que je mène à terme ce projet de recherche. Finalement, un remerciement particulier à Marcel Couture, sexologue, qui m'a transmis sa passion pour le sujet des abus sexuels et physiques et des traumatismes y étant reliés. Sa pratique influencera certainement la mienne dans ma carrière future en tant que conseillère d'orientation.

INTRODUCTION

Les abus sexuels et physiques ont malheureusement une prévalence assez élevée au Québec (Gouvernement du Québec, 2010). Des études ont démontré que le fait d'avoir vécu ce type d'abus durant l'enfance peut avoir des répercussions à long terme notamment dans l'étiologie des problèmes de consommation de substances psychotropes (Enoch, 2011), des problèmes de santé mentale (Ackerman, Newton, McPherson, Jones & Dykman, 1998), et également sur le plan de la réussite scolaire (Leiter, 1997). Il devient plus difficile d'accéder et de se maintenir sur le marché du travail pour ces victimes puisque, par exemple, elles peuvent être moins scolarisées ou encore avoir de la difficulté à s'intégrer à l'équipe de travail en raison des problèmes de santé mentale ou de consommation. Il est pertinent de s'attarder à ce problème en sciences de l'orientation, puisque le travail est considéré comme l'une des voies de sortie de la toxicomanie (Castel, 1994). En effet, le travail peut offrir l'opportunité de réorienter sa vie dans un objectif d'intégration sociale, quoiqu'il puisse également devenir une source de souffrance pour certains, lorsque l'organisation du travail présente des aspects pathogènes (Maranda & Fournier, 2009).

Soucieux d'agir sur une problématique sociale d'importance, Portage, un organisme à but non lucratif qui s'emploie à la réadaptation et à la réinsertion sociale de toxicomanes, a amorcé en janvier 2011, le programme « Maître de sa vie »¹. Le programme « Maître de sa vie » a vu le jour à Portage-Québec², point de services qui offre des activités externes aux adultes³. L'objectif du mandat de l'organisme quant à ce programme est triple. Il s'agit d'établir des lignes directrices afin de mieux cerner la problématique particulière de la clientèle victime d'abus sexuels et physiques durant l'enfance, qui présente également des

¹ Une subvention a été accordée par le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)

² Portage-Québec offre un programme de réadaptation et de réinsertion socioprofessionnelle aux adultes aux prises avec une problématique de consommation abusive de psychotropes.

³ Tout individu de plus de 18 ans.

problèmes d'abus de substances psychotropes⁴. Le programme a également comme objectif de dégager des pistes d'intervention afin de sensibiliser les intervenants à cette problématique et de les outiller dans leur pratique. Finalement, ce programme comprend une phase clinique pendant laquelle une sexologue travaille avec les usagers autour des traumatismes vécus durant l'enfance⁵. Ce mémoire s'inscrit dans la mise en place d'outils théoriques et pratiques tout en ajoutant une dimension exploratoire à cette problématique particulière. Grâce aux résultats de ce mémoire, l'organisme désire obtenir une meilleure compréhension de l'influence des abus subis durant l'enfance sur les difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien en emploi.

Le Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVAT) de l'Université Laval, dont les axes de recherche couvrent notamment le domaine des sciences de l'orientation et du counseling, a été approché à cet effet. Depuis un certain temps, les impacts de la toxicomanie dans les divers domaines de la vie de l'individu suscitent de nombreux questionnements et les angles d'analyse se sont multipliés. Les questions soulevées apportent sans cesse de nouveaux défis au point où ce centre de recherche a mené un certain nombre de recherches sur le sujet de la toxicomanie et de son incidence sur la réinsertion socioprofessionnelle. De ce fait, il se trouve en bonne posture pour comprendre et clarifier les liens qui existent entre les abus subis, la problématique de consommation et les parcours professionnels.

⁴ Comprend l'alcool, les drogues illicites et les médicaments prescrits (Ministère de la santé et des services sociaux, 2011).

⁵ Notons que les ateliers menés par la sexologue et le projet de recherche sont indépendants l'un de l'autre et que la présente recherche possède ses objectifs spécifiques.

L'objectif général de cette recherche exploratoire sera de mieux comprendre les difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien au travail rencontrées dans les parcours professionnels de personnes victimes d'abus physiques ou sexuels durant l'enfance et aux prises avec un problème de consommation de substances psychotropes.

La recherche tentera de répondre à la question suivante : de quelles façons les abus physiques ou sexuels subis durant l'enfance et les problèmes de consommation de substances psychotropes jouent-ils un rôle sur les difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien au travail? Les problèmes de santé mentale vécus par les participants seront relevés afin de pouvoir constater leurs incidences sur la consommation de substances psychotropes ainsi que sur les difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien au travail. De plus, les stratégies adaptatives ou défensives seront notées, c'est-à-dire que l'analyse s'attardera à la façon dont les individus ont réagi aux difficultés qui se sont présentées à eux au cours de leur vie, entre autres en lien avec la sphère professionnelle. En fait, la recherche a comme intention finale de mieux comprendre le sens de l'expérience professionnelle de toxicomanes aux prises avec un historique d'abus sexuels et physiques subi durant l'enfance.

Au plan épistémologique, cette recherche est fondée sur la subjectivité des participants et l'interprétation que ces derniers donnent à leur vécu. En effet, ce mémoire s'intéresse au sens que le participant donne à son expérience personnelle et professionnelle, en prenant en considération le contexte et l'entourage autour duquel son parcours s'est déroulé. La présente recherche tentera d'apporter une compréhension de la *complexité* du vécu des participants. Fortin (2005), affirme qu'une méthode de complexité, selon la pensée d'Edgar Morin, « devra essayer de concevoir les liens, les articulations qui tissent la réalité et que la réalité tisse » (p.16). Il ne s'agit pas ici de réduire ou d'isoler une cause ou un effet. Selon cette posture, la cause et l'effet sont enchevêtrés, telle une boucle, et l'un peut avoir un effet sur l'autre dans une causalité circulaire. Principalement, il s'agit de faire

parler des liens plutôt que d'établir des relations linéaires en donnant la parole aux personnes qui ont connu une telle expérience traumatisante. La recherche n'est pas basée sur une vérification systématique de la vérité des propos tenus, mais plutôt sur le sens que les participants donnent aux différents événements, changements et difficultés vécus. À titre d'exemple, il peut s'agir du sens donné aux abus sexuels et physiques subis durant l'enfance, le sens de la consommation et du produit consommé, le sens du travail et des expériences vécues en lien avec l'insertion, l'intégration et le maintien en emploi, le sens de leur décision de vouloir se sortir de la toxicomanie, etc.

Dans un premier temps, le Chapitre 1 traite de définitions des différents termes qui seront utilisés tout au long du texte. À ce titre, l'insertion professionnelle sera définie, dans le cadre de la présente recherche, comme un processus dynamique, s'échelonnant dans le temps, et ayant pour objectif l'intégration à l'emploi ainsi que l'insertion sociale⁶ (Dubar, 1994; Vultur & Trottier, 2010). En somme, l'insertion peut être vue comme l'aboutissement de la transition entre une vie scolaire et une vie active orientée vers le maintien en emploi (Masdonati, 2007). Robert Castel (1994) amène un modèle théorique qui définit trois zones d'affiliation soit la *zone d'intégration*, la *zone de vulnérabilité* et la *zone de marginalité ou de désaffiliation*. Ces dernières seront décrites plus en détail dans le premier chapitre de ce mémoire. L'intégration au travail, quant à elle, est réussie lorsque le sentiment d'appartenance et d'identification d'un individu face à son milieu de travail est positif (Boivin & De Montigny, 2002). Le maintien au travail, qui était synonyme de stabilité d'emploi autrefois, se définit aujourd'hui comme la façon dont l'individu conserve une position sur le marché du travail malgré une instabilité d'emploi. Plus précisément, cela signifie qu'aujourd'hui les gens ne conservent plus le même emploi durant toute leur vie. Toutefois l'individu peut réussir à rester sur le marché du travail de façon stable, malgré les changements de milieux. Dans un deuxième temps, le chapitre un comprend une recension de littérature qui traite des conséquences pouvant survenir chez les personnes victimes d'abus physiques ou sexuels subis durant l'enfance. Seront abordés, notamment les

⁶ C'est-à-dire un citoyen qui participe à la vie de sa communauté d'une autre façon que par le travail.

problèmes de consommation de substances psychotropes, les problèmes de santé mentale et les difficultés au plan professionnel (insertion, intégration et maintien).

Dans le deuxième chapitre, l'approche théorique des parcours de vie est présentée. Celle-ci est utilisée tout au long de cette recherche, notamment afin de construire une grille de compréhension et d'analyse des résultats. Cette approche comporte cinq principes fondamentaux dont trois sont retenus dans le cadre de la présente recherche. Ces trois principes sont la temporalité des moments importants de la vie, indiquant que le moment, ou le « timing », durant lequel certains événements surviennent peut avoir des répercussions différentes d'une personne à l'autre (Elder, Johnson & Crosnoe, 2004), l'interrelation des trajectoires (de vie, professionnelle, sociale) et l'intentionnalité, aussi appelée le pouvoir d'agir de l'individu.

Le troisième chapitre traite de la démarche méthodologique employée. L'approche méthodologique par « récits de vie » (De Gaulejac & Legrand, 2008) est celle retenue. Le récit de vie est défini par Michel Legrand (1993) comme: « l'expression générique où une personne raconte sa vie ou un fragment de sa vie à un ou plusieurs interlocuteurs » (p.180). On estime que dans le récit des individus, dans la façon spontanée dont ils racontent leur vécu, se cache « un trésor de notions » (Legrand, 1993 p. 124). En effet, le récit permet de mettre en lumière des connaissances jusqu'alors mises de côté. Il permet également à l'individu de faire émerger des événements enfouis, d'en relativiser certains autres et de voir ceux-ci sous un autre angle. L'approche par récit de vie est fondée sur une approche biographique. Cette dernière considère les sujets sociaux comme « des fragments ambulants de l'institution de notre société » (Legrand, 1993 p. 30). L'individu est un produit de l'institution sociale et a également un impact sur cette institution dans laquelle il évolue. L'approche biographique perçoit l'individu comme empreint de *réflexivité*, c'est-à-dire en mesure d'effectuer un retour sur son vécu. Il serait aussi empreint de *volonté*, c'est-à-dire que le produit de cette réflexion aura des répercussions sur ses actes (Legrand, 1993). Afin de faciliter la réflexion lors du récit de vie, l'outil méthodologique des « lignes de

vie » est utilisé (Institut international de sociologie clinique, 2002; Legrand, 1993). Cet outil aide le participant à structurer son récit puisqu'il offre un soutien visuel qui met en évidence la chronologie des événements marquants de sa vie. Trois lignes de vie sont présentées selon les thèmes à l'étude, soit l'histoire d'abus physique et sexuel, l'histoire de consommation menant à la dépendance et l'histoire professionnelle.

Le chapitre quatre fait état de l'analyse des récits de vie. Ces derniers ont d'abord été analysés individuellement afin d'identifier les situations difficiles, les événements marquants vécus et comment ceux-ci sont expliqués par la personne. La méthode utilisée afin de compiler les données est faite à l'aide du logiciel « *QDA Miner* ». Ce logiciel a permis de reconnaître certains événements ou situations qui reviennent dans plusieurs récits. Il s'est agi également de dégager les liens de compréhension que l'individu établit entre son passé et son présent. Par la suite, une analyse transversale des récits a retenu les convergences et divergences et dégagé les caractéristiques des parcours types en présence. La temporalité fut un aspect très important dans l'analyse des récits de vie pour noter certaines résurgences ou reviviscences qui ont pu se produire entre des situations difficiles de l'enfance et une situation de travail à l'âge adulte s'en rapprochant. Les trois types de difficultés (insertion, intégration et maintien) ont été ainsi analysés et regroupés au sein d'une typologie de parcours professionnels qui a servi à mieux comprendre la dynamique qui se conjugue entre les thèmes à l'étude, soit entre l'histoire d'abus physiques ou sexuels subis durant l'enfance, les problèmes de dépendance aux substances psychotropes et ces difficultés dans les parcours professionnels. Finalement, le cinquième et dernier chapitre de ce mémoire traite des limitations constatées dans cette étude ainsi que des implications des résultats pour la pratique.

CHAPITRE 1 : Les abus physiques ou sexuels subis durant l'enfance et leurs conséquences

Le présent chapitre portera sur les liens de causalité établis dans les recherches qui se sont penchées sur la question des abus physiques ou sexuels subis durant l'enfance, de la toxicomanie, des problèmes de santé mentale et des difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien au travail. Ces études permettront d'établir certaines bases de connaissance du problème. Avant de présenter ces études et pour faciliter la lecture du texte, une section définissant les principaux termes qui seront utilisés durant la recherche est présentée. Par la suite, des statistiques seront fournies afin d'être en mesure de visualiser l'ampleur des problèmes d'abus physiques ou sexuels et de toxicomanie au Québec.

1.1 Définitions

Les termes *victimes d'abus physiques et sexuels* seront fréquemment utilisés dans ce texte, il importe donc de définir ces notions afin d'en faciliter la compréhension. Au Québec, selon la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels, « est considérée comme *une victime* d'un acte criminel toute personne physique qui, à l'occasion d'un acte criminel commis au Québec, subit une atteinte à son intégrité physique ou psychologique ou une perte matérielle, que l'auteur de cet acte criminel soit ou non identifié, arrêté, poursuivi ou reconnu coupable » (Publications du Québec, 2011). En d'autres termes, la loi considère une personne comme une victime lorsqu'il y a atteinte à son intégrité tant sur le plan physique que psychologique et ce, même si le crime n'a pas été dénoncé au service de police. Cette définition de victime sera retenue aux fins de la présente recherche.

L'abus physique est également appelé violence physique dans la littérature et est défini par le Gouvernement du Canada comme étant :

« Tout contact physique intentionnel qui occasionne une blessure. Par exemple, une fessée suffisamment forte pour occasionner des ecchymoses à un enfant et une

fessée donnée autrement qu'à main ouverte constituent des formes de violence »
(Gouvernement du Canada, 2011).

Dans cette étude, on s'attend à inclure la maltraitance, à entendre des témoignages qui parlent de toutes sortes d'abus physiques commis par la force ou autre forme de domination.

La notion d'abus sexuel est un concept qui ne fait pas l'unanimité dans la littérature comme appellation. En effet, dans la littérature francophone il est régulièrement question d'agression sexuelle. Cette dernière est définie par le Ministère de la Santé et des services sociaux du Québec comme :

« Une agression sexuelle est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou, dans certains cas, notamment dans celui des enfants, par une manipulation affective ou par du chantage. Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou sous la menace implicite ou explicite. Une agression sexuelle porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment à l'intégrité physique et psychologique et à la sécurité de la personne. » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2001).

On peut lire dans cette définition qu'il y a agression lorsque la personne est assujettie par un abus de pouvoir, par la force ou la menace avec ou sans contacts physiques. Il semble que c'est sur cette définition que se base la majorité des organismes travaillant auprès des victimes ainsi que dans les recherches portant sur le thème. Toutefois, dans le Code criminel canadien (Cournoyer & Ouimet, 2010), les agressions sexuelles sont

distinguées de ce que l'on nomme les infractions d'ordre sexuel et actes contraires aux bonnes mœurs. Ces infractions et actes comprennent des délits sexuels tels que : contacts sexuels, incitation à des contacts sexuels, exhibitionnisme, etc... Pourquoi donc le Code criminel canadien a-t-il séparé les agressions sexuelles qui sont placées dans les infractions contre la personne? Cette nuance nous a amenées à nous questionner sur l'utilisation du terme agression.

Selon le grand dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française (2013), le terme agression est défini comme suit :

« Acte criminel par lequel une personne contraint, par la violence physique ou morale, les menaces ou la surprise, une autre personne à avoir, contre son gré, une activité à caractère sexuel ».

Il est déconseillé d'utiliser le terme abus en tant que synonyme, car il n'en est pas un. Le terme abus sexuels possède sa propre définition qui se lit comme suit :

« Délit consistant à abuser de sa situation d'autorité, de son ascendant ou d'une relation de confiance pour faire subir, sous la contrainte ou par l'incitation, tout geste ou toute pratique de nature sexuelle à un enfant, ou à une personne mineure, qui n'a pas l'âge légal pour avoir une activité sexuelle ».

Il semble justifié d'utiliser le terme abus sexuels lorsqu'il est question d'abus sur des enfants. Bien que le terme abus sexuel soit un calque de l'anglais « sexual abuse », il est aujourd'hui accepté et utilisé dans certaines lois notamment en France et au Québec, par exemple dans la loi sur la protection de la jeunesse au Québec (Publications du Québec, 2011) ainsi que dans la convention du conseil de l'Europe sur la protection des enfants

contre l'exploitation et les abus sexuels (Conseil de l'Europe, 2007). On considère donc qu'un abus sexuel n'est pas nécessairement perpétré sous la contrainte et avec violence.

Dans la présente recherche, il est question d'actes commis sur des enfants qui ne sont pas nécessairement commis sous la contrainte ou la menace. Certains peuvent avoir subi des agressions sexuelles complètes tandis que d'autres peuvent avoir été confrontés à des situations d'abus sexuels. Comme nous ne voulions exclure aucune situation d'acte sexuel inappropriée commise sur les victimes durant l'enfance, le terme abus sexuels sera utilisé tout au long de la recherche.

En ce qui concerne le terme *enfant*, nous utiliserons la définition de la Loi sur la protection de la jeunesse qui stipule que toute personne âgée de moins de 18 ans est considérée comme un enfant (Publications du Québec, 2011).

Le ministère de la Santé et des Services sociaux entend par *substances psychotropes* l'alcool, les drogues illicites et les médicaments psychotropes prescrits. En fait, toute substance qui affecte le système nerveux central et qui influence les pensées et les agissements d'un individu est considérée comme une substance psychotrope (ministère de la Santé et des Services sociaux, 2011). La *dépendance* à cette dernière, ou la *pharmacodépendance* se définit comme « un état d'adaptation résultant de l'usage périodique ou continu d'une ou plusieurs substances qui créent des besoins physiques⁷ ou psychologiques⁸. Elle peut être accompagnée ou non de tolérance » (Léonard & Ben Amar,

⁷ « La dépendance physique est un état qui résulte de l'usage répété et excessif d'un psychotrope et dans lequel l'organisme s'est adapté physiologiquement (c'est-à-dire est devenu dépendant) à la présence continue du psychotrope à une certaine concentration » (Léonard & Ben Amar, 2002, p.119).

⁸ « La dépendance psychologique est un état impliquant que l'arrêt ou la réduction abrupte de la dose d'un psychotrope produit des symptômes psychologiques caractérisés par une préoccupation émotionnelle et

2002, p.117). Le désir de consommer la substance devient une obsession. La dépendance peut se produire rapidement ou de façon plus progressive, selon le produit utilisé. Certains critères sont également énoncés par le DSM-IV-TR tels que des « efforts infructueux » afin de diminuer la consommation, l'abandon d'activités ainsi que la poursuite de la consommation malgré l'apparition de conséquences physiques, psychologiques, sociales ou judiciaires négatives.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la santé mentale comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » (OMS, 2011 p.1). En d'autres termes, il s'agit d'un état d'équilibre psychique qui permet à l'individu de s'adapter aux situations de la vie. La santé mentale n'est pas seulement l'absence de troubles mentaux, mais un état dans lequel la personne peut s'épanouir et surmonter les difficultés qui se présentent à elle. L'OMS tient compte de certains déterminants qui peuvent affecter négativement la santé mentale d'un individu, notamment des conditions de travail difficiles, « un mode de vie malsain », l'exposition ou le risque de violence, les violations des droits fondamentaux, etc. Il est à noter que dans le cadre de cette recherche, les problèmes de santé mentale font essentiellement référence à des troubles de santé mentale et non à toutes atteintes à l'équilibre psychique d'une personne. Ces problèmes de santé mentale seront relevés afin d'obtenir une meilleure compréhension de la situation de chaque participant, mais ne feront pas systématiquement l'objet d'une analyse, n'étant pas de notre domaine d'expertise.

Il est également question dans cette étude des difficultés professionnelles. Celles-ci se déclinent en trois niveaux, soit celles rencontrées lors de l'insertion (par exemple la difficulté à être embauché), de l'intégration (par exemple la difficulté à faire sa place à

mentale liée aux effets du psychotrope et par un désir obsédant (en anglais, *craving*) et persistant de reprendre de nouveau la drogue » (Léonard & Ben Amar, 2002, p.117).

l'intérieur du groupe de travail) et du maintien au travail (par exemple une incapacité à conserver un travail sur une longue période).

L'insertion est un concept complexe et très utilisé dans la littérature en sciences de l'orientation. Cependant, les auteurs ne s'entendent pas sur sa définition (Fournier & Monette, 2000). Certains semblent considérer l'insertion uniquement du côté professionnel (Trottier, Cloutier & Laforce, 1997) tandis que d'autres estiment que le côté social doit également être présent (Castel, 1994). Le Conseil supérieur de l'éducation (1997) définit *l'insertion sociale* comme : « L'aboutissement du passage de la jeunesse et du cycle des études à la vie adulte et au cycle du travail rémunéré, d'une certaine forme de dépendance à la pleine autonomie » (p.7). Selon cette définition, il s'agit de passer à la vie adulte en assumant son rôle de citoyen actif dans la société (Dubar, 1994). *L'insertion professionnelle*, quant à elle, se définit comme « une intégration à l'emploi », c'est-à-dire la situation d'un individu qui réussit à décrocher un emploi qui lui permettra d'avoir une stabilité professionnelle (Conseil supérieur de l'éducation, 1997). Ces deux dimensions de l'insertion peuvent être interreliées. En effet, l'emploi permet de faciliter l'insertion sociale en offrant la possibilité de créer des contacts sociaux ainsi que de développer une identité sociale. Les liens sociaux peuvent faciliter, en retour, la recherche d'emploi, l'insertion et la stabilité professionnelle et économique. Aux fins de la présente recherche, nous nous concentrerons majoritairement le niveau professionnel de l'insertion.

La notion d'insertion professionnelle ne fait pas seulement référence aux premières expériences sur le marché du travail. En France, la qualité de l'insertion professionnelle d'un individu est parfois estimée selon son statut d'emploi (Eckert & Mora, 2010). En effet, des auteurs insistent sur l'importance d'ajouter la notion de continuité-durabilité en emploi afin d'estimer de façon plus précise la qualité de l'insertion professionnelle. L'insertion ne se limite pas seulement au moment où un jeune, à la recherche d'un emploi, se fait embaucher. Selon Vultur et Trottier (2010), il s'agit d'un processus dynamique qui s'échelonne dans le temps dont la finalité n'est pas simplement le statut d'emploi. Il ne

s'agit pas, pour ces auteurs, d'observer l'insertion à un moment fixe, mais il importe d'observer la durabilité et la continuité de l'insertion. La qualité de l'insertion n'est pas seulement établie par des critères extérieurs. En effet, ces auteurs ajoutent un caractère subjectif et mettent l'accent sur les représentations que l'individu peut avoir de son insertion. Cette dernière n'est donc pas limitée au statut d'emploi d'un individu, mais fait également référence à la perception que celui-ci a de son insertion.

Le concept d'insertion est donc complexe, puisqu'il ne s'agit pas toujours d'un processus linéaire. En effet, les jeunes passent par des périodes de chômage, d'emplois à temps partiel ou d'emplois précaires qui rendent difficile la stabilité professionnelle (Dubar, 1994). De plus, les parcours d'insertion peuvent être différents pour chaque individu. Castel (1994), suggère trois zones possibles de l'insertion : *la zone d'intégration*, *la zone de vulnérabilité* et *la zone de marginalité ou de désaffiliation*. La première zone est celle où l'individu occupe un emploi stable et vit une intégration dans le milieu de travail. La deuxième zone fait référence à l'individu qui a un statut d'emploi précaire avec de faibles liens sociaux. Finalement, la troisième fait référence à l'individu qui présente un isolement social et des liens avec l'emploi qui sont quasi inexistantes (Boivin & De Montigny, 2002). En somme, plus la personne se trouve dans la zone de désaffiliation, plus elle est à même de présenter des pertes d'autonomie dans l'une ou l'autre des sphères de sa vie.

En raison des discontinuités, des ruptures et des pertes d'emploi inhérentes au contexte économique actuel marqué par le chômage et la précarité chez les jeunes et les personnes plus âgées, il importe également d'expliquer dans quelle mesure il est possible de parler de *réinsertion*. Boivin et De Montigny (2002) décrivent la réinsertion comme « un état que connaissent ceux qui ont vécu une certaine forme de désinsertion dans l'une ou l'autre des sphères de leur vie, soit dans les sphères psychorelationnelle, socioprofessionnelle et sociocommunautaire » (p.11). Ces mêmes auteurs précisent que cette réinsertion est parsemée d'avancements et de reculs, mais offre tout de même à la

personne « des moyens de prévenir la désaffiliation et de favoriser des changements de représentations propices à une (re)connaissance sociétale » (p.12).

Le concept d'**intégration** en emploi diffère de celui d'insertion. En effet, le terme intégration est défini comme l'action d'intégrer un groupe ou encore de s'intégrer à quelque chose de durable (Larousse, 2001). En psychologie sociale, l'intégration est rencontrée lorsque les interactions entre un individu et un groupe de personnes amènent celui-ci à ressentir un sentiment d'appartenance et d'identification au groupe dans lequel il s'intègre (Grawitz, 1999). Une intégration professionnelle réussie, selon Boivin et De Montigny (2002), suppose que le milieu de travail présente, tout comme l'individu, des conditions favorables, soit une attitude positive, ouverte, compréhensive de part et d'autre. En d'autres termes, le milieu de travail doit offrir en plus d'une certaine stabilité d'emploi, un soutien dans l'accomplissement des tâches. Le milieu doit démontrer « une ouverture à l'accueil de la personne en démarche d'intégration » et l'individu, quant à lui, doit développer « une conscience et une acceptation des règles qui régissent le fonctionnement de ces milieux » (Boivin & DeMontigny, 2002, p.13). Bref, l'intégration au travail comporte un caractère subjectif en ce qui concerne le sentiment d'appartenance et d'identification de l'individu au milieu de travail dans lequel il se trouve.

Le concept de **maintien** en emploi fait référence au principe de continuité-durabilité évoqué précédemment. En effet, la littérature fait référence au concept de stabilité en emploi pour parler de maintien au travail. Toutefois, il semble que cette stabilisation, qui pouvait signifier autrefois le fait d'avoir un emploi permanent, est maintenant définie différemment. La stabilisation ne serait plus liée à la permanence de l'emploi, mais plutôt à l'employabilité de la personne et à la manière dont celle-ci réussit à être polyvalente et à ne pas vivre de précarité d'emploi (Trottier, 2000). Le maintien en emploi serait donc le fait de tenter de se maintenir dans une situation d'emploi non précaire.

Les différentes notions qui seront utilisées dans la recherche étant plus clairement définies, la section suivante fait état de la prévalence de la situation au Québec par rapport aux différents thèmes à l'étude, soit des abus physiques et sexuels, de la toxicomanie et des problèmes liés à l'emploi.

1.2 Les abus physiques ou sexuels et la toxicomanie au Québec et au Canada

Depuis quelques années, au Québec, on constate une légère augmentation des infractions sexuelles. En effet, en 2008, les corps policiers du Québec ont rapporté 5 341 infractions sexuelles, soit 280 de plus que l'année précédente. Cette augmentation est due, en partie, au fait qu'en 2008, les infractions de leurre d'enfant au moyen d'un ordinateur, de voyeurisme et de corruption d'enfant ont été ajoutées aux autres infractions d'ordre sexuel. Mis à part ces ajouts, on dénote tout de même une augmentation de 2 % par rapport à 2007 (ministère de la Sécurité publique, 2010). De plus, deux études sur l'incidence des mauvais traitements envers les enfants menées en 1998 et en 2003 démontrent une hausse de 24 % en ce qui a trait aux agressions sexuelles qui ont été enregistrées aux services de protection de la jeunesse (Tourigny et al, 2002; Turcotte et al, 2007).

Au Canada, en 2009, on dénombrait 55 000 jeunes de 0 à 17 ans ayant subi des abus physiques ou sexuels (Statistiques Canada, 2011). Ces chiffres cachent une réalité plus ample puisqu'ils concernent seulement les situations ayant été rapportées aux services de police. En effet, une étude menée en Ontario auprès de victimes d'abus sexuels montre que seulement 8 % des participantes avaient rapporté l'incident à un service de police (MacMillan, Jamieson, & Walsh, 2003). Par conséquent, il est difficile d'estimer avec justesse le nombre réel de victimes dans la société ainsi que les fluctuations de cette problématique dans le temps. Les statistiques réelles pourraient donc être beaucoup plus élevées. Au Québec, deux études d'incidence des mauvais traitements envers les enfants, réalisées respectivement en 1998 et en 2003, mettent en lumière une hausse du nombre d'agressions sexuelles perpétrées à l'endroit des enfants et jugées fondées par les services

de protection de la jeunesse (Tourigny & al, 2002; Turcotte & al, 2007). Avec ce nombre important d'abus commis envers les enfants, il est pertinent de s'attarder aux difficultés que peuvent vivre les victimes. Une étude menée auprès de 822 adultes québécois a été effectuée afin de pouvoir chiffrer la violence vécue durant leur enfance, de 0 à 17 ans (Tourigny, Gagné, Joly & Chartrand 2006). De cet échantillon, 22 % ont vécu de la violence physique, 16 % de la violence psychologique et 14 % de la violence sexuelle. De ces pourcentages, 36 % ont rapporté avoir vécu une forme de violence ou d'abus durant cette période; 10 % ont rapporté avoir subi deux formes et 3 % affirme avoir subi les trois formes.

Les abus physiques ou sexuels peuvent entraîner des conséquences néfastes importantes à court et long terme sur le bien-être des personnes qui en sont victimes. Notamment, ils peuvent avoir des répercussions sur la consommation de substances psychotropes menant à des problèmes de dépendance. Les statistiques recueillies auprès de la clientèle de Portage-Québec ayant fréquenté le centre de réadaptation au cours de l'année 2010-2011 indiquent les faits suivants : 65 % de la clientèle desservie n'a eu aucune responsabilité importante telle que celle d'occuper un emploi ou d'être aux études depuis une longue période (deux ans). De plus, 71 % des usagers ont mentionné avoir perdu un ou plusieurs emplois en raison de leur consommation de drogues ou d'alcool. Au moment de l'admission, 79 % de la clientèle bénéficiaient de prestations d'aide sociale depuis de nombreuses années. (Portage-Québec, 2011).

L'incidence des problèmes de dépendance aux substances psychotropes ainsi que de l'histoire d'abus physiques ou sexuels étant grave, il importe d'en connaître davantage sur les résultats des études menées sur le sujet. La section suivante portera sur les conséquences des abus physiques et sexuels sur la consommation de substances psychotropes, les problèmes de santé mentale et les difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien au

travail. Il sera également question des liens de causalité proposés par certaines recherches concernant les trois dimensions à l'étude.

1.3 Les abus physiques et sexuels et la consommation de substances psychotropes menant à la dépendance

Les abus physiques ou sexuels subis durant l'enfance ont été beaucoup documentés dans l'étiologie des problèmes de dépendance aux substances psychotropes chez les victimes (Enoch, 2011; Vermeiren, Schwab-Stone, Deboutte, Leckman & Ruchkin, 2003; Brems & Namyniuk, 2002; Liebschutz et al, 2002; Medrano, Zule, Hatch & Desmond, 1999). La gravité de l'abus subi serait positivement corrélée avec le risque de dépendance aux substances psychotropes à l'âge adulte, et ce, autant en raison de la violence physique que sexuelle (Hyman, Forte, DuMont, Romans & Cohen, 2006). Par exemple, le fait d'avoir vécu une agression sexuelle augmente entre 1,5 et trois fois la probabilité de développer un problème de dépendance à l'alcool (Aciermo & al, 2000; Molnar, Buka & Kessler, 2001). De plus, une étude menée auprès de 8000 femmes américaines a démontré que l'enfance et l'adolescence sont les périodes durant lesquelles les abus sexuels engendrent le plus de conséquences négatives. Les résultats de cette étude ont permis d'affirmer que le fait d'être abusé durant cette période prédit significativement la consommation de substances psychotropes à l'âge adulte (Kaukinen & DeMaris, 2005).

Brems, Johnson et Freemon (2004) ont vérifié si le genre avait un impact sur le lien explicatif établi entre abus physiques ou sexuels et consommation de substances psychotropes. Grâce à leur étude menée auprès de 274 femmes et 556 hommes recevant des services dans un centre de désintoxication aux États-Unis, ils ont pu établir quelques conclusions intéressantes. Tout d'abord, plus de 50 % des femmes ont rapporté avoir été victimes d'abus physiques ou sexuels durant l'enfance ou l'adolescence, alors que chez les hommes le pourcentage est de 20 %. On remarque donc un nombre assez élevé d'abus physiques ou sexuels chez les toxicomanes, et particulièrement chez les femmes. Cette

étude a également pu démontrer que les individus abusés débutent leur consommation d'alcool plus tôt que ceux n'ayant pas été abusés. De plus, on constate, dans cette étude, plus de problèmes en lien avec la consommation de substances psychotropes chez les victimes, notamment des problèmes judiciaires, relationnels, psychologiques et familiaux.

Certaines hypothèses sont établies sur les raisons de la consommation de substances psychotropes chez les victimes d'abus physiques ou sexuels. En effet, le fait de consommer ces substances pourrait être une façon pour la victime de se protéger de la souffrance par l'oubli de celle-ci et de tenter de s'adapter à son environnement. Des chercheurs affirment que le fait de consommer des substances psychotropes tend à diminuer la colère, la honte et d'autres affects négatifs pouvant être ressentis par les victimes. En effet, Hurley (1990) a mené une étude auprès de victimes d'inceste qui a permis d'établir que la majorité de celles-ci utilisait l'alcool comme moyen visant à contrer les émotions négatives et à faciliter les rencontres sociales. Une autre hypothèse explique que la consommation de drogues et d'alcool amènerait une « dissociation induite chimiquement », qui s'avère être un moyen pour diminuer la souffrance encourue par l'abus (Briere & Runtz, 1993)⁹. Cette dissociation permettrait aux victimes de mettre de côté les souvenirs de leur agression, de diminuer les cauchemars, l'anxiété (Briere & Elliot, 1994) et de tolérer la réalité lorsque la personne continue à vivre dans le milieu où le geste a été produit.

Les abus physiques ou sexuels durant l'enfance et leurs impacts sur la consommation de substances psychotropes ont été documentés par des chercheurs de l'hémisphère opposé. Une étude intéressante menée auprès de 441 femmes kanakes en Nouvelle-Calédonie (Hamelin et al, 2009), montre une relation entre les abus sexuels durant l'enfance et la problématique de « calage » d'alcool, pratique dangereuse très

⁹ Selon le DSM-IV-TR une dissociation se définit comme une: « Rupture des fonctions de conscience, de mémoire, du sens de l'identité ou de la perception de l'environnement. La perturbation peut être soudaine ou d'apparition progressive, transitoire ou chronique » (DSM-IV-TR, p. 946)

répandue chez les jeunes (y compris en Amérique du Nord) qui consiste à boire une grande quantité d'alcool en un court laps de temps, de façon régulière ou épisodique : 34 % des femmes qui ont subi des abus physiques ou sexuels durant l'enfance pratiquaient cette activité. Les pratiques culturelles sont également à considérer dans la problématique, mais il est important de noter que cette pratique est également présente chez nous. Une autre étude a également été menée au Mexique auprès de 936 adolescents et montre que dans l'ensemble, les adolescents victimes d'abus physiques, psychologiques ou sexuels à l'intérieur de leur famille ont plus tendance à consommer de l'alcool, de la drogue et du tabac que les adolescents non-victimes (Caballero, Ramos, Gonzalez & Saltijeral, 2010).

En résumé, on peut constater que des liens de causalité ont été établis entre les abus physiques ou sexuels subis durant l'enfance et les problèmes de dépendance aux substances psychotropes. Cependant, les abus physiques ou sexuels n'ont pas comme seule conséquence les problèmes de dépendance à ces substances.

1.4 Les abus physiques et sexuels et les problèmes de santé mentale

Les traumatismes subis durant l'enfance peuvent avoir des effets à long terme sur la santé mentale des individus, si bien que des psychopathologies peuvent être associées à ces événements antérieurs stressants (Johnson, Cohen, Brown, Smailes, & Bernstein, 1999). En effet, plusieurs études ont démontré que des événements traumatisants tels que les guerres, les enlèvements, les catastrophes naturelles et les abus physiques ou sexuels peuvent engendrer un trouble de stress post-traumatique (Briere & Elliot, 1994; Green, 1993; Terr, 1991), une plus grande propension à la dépression (Turner, Finkelhor & Ormrod, 2010), l'apparition de troubles déficitaires de l'attention¹⁰ (TDAH) (DSM-IV-TR, 2003), de

¹⁰ Le TDAH est défini comme étant « un mode persistant d'inattention et/ou d'hyperactivité/impulsivité » (DSM-IV-TR, p.99)

différents troubles anxieux et d'idéations suicidaires chez les victimes (Famularo, Fenton, Kinscherff, & Augustyn, 1996).

Le trouble le plus souvent associé à la situation des victimes ayant subi des abus physiques ou sexuels durant l'enfance est le trouble de stress post-traumatique (TSPT) (Briere & Runtz, 1993). Ce trouble est défini selon le DSM-IV-TR comme étant :

« le développement de symptômes caractéristiques¹¹ faisant suite à l'exposition à un facteur de stress traumatique extrême impliquant le vécu direct et personnel d'un événement pouvant entraîner la mort, constituer une menace de mort ou une blessure sévère, représenter des menaces pour sa propre intégrité physique; ou consécutif au fait d'être témoin d'un événement pouvant occasionner la mort, une blessure ou une menace pour l'intégrité physique d'une autre personne; ou consécutif au fait d'apprendre une mort violente ou inattendue, une agression grave ou une menace de mort ou de blessure subie par un membre de la famille ou de quelqu'un de proche » (DSM-IV-TR, p533).

Selon les recherches, la proportion de victimes d'abus durant l'enfance souffrant de TSPT serait très élevée. Une étude menée auprès de 86 femmes ayant un historique d'abus sexuels durant l'enfance montre que 80 % d'entre elles répondaient aux critères diagnostiques du TSPT (Johnson, Sheahan & Chard, 2003). Ces résultats vont dans le même sens que ceux de Thompson et collègues (2003), allant jusqu'à 84,5 % de leur échantillon. Le risque de souffrir d'un tel trouble est corrélé avec la durée de l'abus ainsi qu'avec la force utilisée pour contraindre la victime (Wolfe, Sas, & Wekerle, 1994) : plus l'abus est perpétré sur une longue période de temps et plus la force utilisée est grande, plus la victime risque de développer un TSPT.

¹¹ Les symptômes caractéristiques de ce trouble sont notamment « la reviviscence d'un événement extrêmement traumatique, accompagné de symptômes d'activation neurovégétative et par l'évitement des stimuli associés au traumatisme » (DSM-IV-TR, p493)

Certains troubles de la personnalité sont parfois détectés chez les victimes d'abus physiques ou sexuels durant l'enfance. Toutefois, il est difficile d'y associer un trouble en particulier (Johnson, Cohen, Brown, Smailes & Bernstein, 1999; Shea, Zlotnick, & Weisberg, 1999). Par exemple, une étude menée auprès de 57 personnes ayant subi des abus sexuels durant l'enfance montre le développement de plusieurs troubles de personnalité : le trouble de personnalité paranoïaque, schizoïde, schizotypique, antisocial, limite, histrionique, narcissique, évitant, dépendant, et obsessionnel compulsif (Shea, Zlotnick, & Weisberg, 1999)¹². On remarque donc qu'un bon nombre de troubles de personnalité peuvent être développés par les victimes d'abus, bien que le trouble de personnalité limite (TPL) soit celui qui semble le plus souvent émerger dans les études consultées. Certaines études montrent en effet qu'un grand nombre de victimes d'abus répond aux critères de ce trouble en particulier (Ogata et al, 1990; Weaver & Clum, 1993) et qu'une forte majorité de ces personnes rapportent un historique d'abus sexuels (Shea et al, 1999).

Enfin, certaines recherches associent l'abus physique ou sexuel durant l'enfance à une plus grande propension à la dépression. Selon le DSM-IV-TR, la dépression se définit comme « une humeur dépressive, une perte d'intérêt ou de plaisir pour presque toutes les

¹² La personnalité paranoïaque est caractérisée par une méfiance soupçonneuse envers les autres dont les intentions sont interprétées comme malveillantes. La personnalité schizoïde est caractérisée par un détachement des relations sociales et une restriction de la variété des expressions émotionnelles. La personnalité schizotypale est caractérisée par une gêne aiguë dans les relations proches, par des distorsions cognitives et perceptuelles et des conduites excentriques. La personnalité antisocial est caractérisée par un mépris et une transgression des droits d'autrui. La personnalité limite est caractérisée par une impulsivité marquée et une instabilité des relations interpersonnelles, de l'image de soi et des affects. La personnalité histrionique est caractérisée par des réponses émotionnelles excessives et une quête d'attention. La personnalité narcissique est caractérisée par des fantaisies ou des comportements grandioses, un besoin d'être admiré et un manque d'empathie. La personnalité évitante est caractérisée par une inhibition sociale, par des sentiments de ne pas être à la hauteur et une hypersensibilité au jugement négatif d'autrui. La personnalité dépendante est caractérisée par un comportement soumis et « collant » lié à un besoin excessif d'être pris en charge. La personnalité obsessionnelle compulsive est caractérisée par une préoccupation par l'ordre, la perfection et le contrôle (DSM-IV-TR, p.789)

activités persistant au moins deux semaines » (DSM-IV-TR, p.403). Certains auteurs affirment que le manque de soutien social augmente la probabilité de vivre un épisode de dépression (Dohrenwend, 2000). Or, les victimes d'abus physiques ou sexuels viennent souvent de milieux dysfonctionnels. Elles ont, ou perçoivent, peu de support social (Stroud, 1999). La probabilité de vivre un épisode dépressif pourrait donc être accentuée chez cette population.

Qu'en est-il présentement des conséquences de ces deux problématiques (la consommation de substances psychotropes et les abus physiques et sexuels) sur les difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien au travail? La section suivante fait état des recherches menées sur les difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien au travail engendrées par les abus physiques ou sexuels subis durant l'enfance, les problèmes de dépendance aux substances psychotropes et les problèmes de santé mentale.

1.5 Les difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien au travail

Tel que vu dans les sections précédentes, les abus physiques ou sexuels ont des liens de cause à effet avec la consommation de substances psychotropes ainsi qu'avec certains problèmes de santé mentale. Cependant, les conséquences sur la vie des victimes ne s'arrêtent pas là. En effet, les abus physiques et sexuels, la toxicomanie et les problèmes de santé mentale peuvent avoir d'importants impacts négatifs sur le parcours professionnel de ces personnes.

1.5.1 Difficultés d’insertion, d’intégration et de maintien au travail engendrées par les abus physiques et sexuels subis durant l’enfance

Les abus physiques ou sexuels peuvent avoir de nombreuses répercussions à long terme dans plusieurs sphères de vie de la victime. On remarque que cela augmente le risque de délinquance (Landsford et al, 2007), de prostitution (Widom & Kuhns, 1996), d’expulsion de l’école et d’échecs scolaires (Leiter, 1997). Une étude menée aux États-Unis auprès de 807 participants confirme ce qui est souvent observé dans la littérature, c'est-à-dire que les victimes d’abus physiques ou sexuels présentent, à l’âge adulte, un niveau de scolarité plus bas et possèdent moins d’actifs au niveau financier que les participants du groupe contrôle n’ayant pas subi d’abus (Currie & Widom, 2010). De plus, les auteurs ont également remarqué que les victimes d’abus ont moins tendance à accéder à un travail spécialisé. Ainsi, en raison de leur faible niveau de scolarité, ces individus peuvent avoir plus de difficultés à obtenir un emploi dans un monde du travail valorisant la qualification. Il devient donc plus difficile de s’insérer ou se réinsérer sur le marché du travail.

1.5.2 Difficultés d’insertion, d’intégration et de maintien au travail engendrées par les problèmes de consommation de substances psychotropes

L’insertion, pour la clientèle toxicomane, peut devenir très difficile en raison de son faible niveau de scolarité. En effet, il est apparu, ces dernières années, que les problématiques de décrochage scolaire et de consommation de substances psychotropes se présentent de plus en plus de façon concomitante (Scales, 1990). Les statistiques de Portage-Québec vont également dans ce sens; au cours de l’année 2012, 42 % des clients qui fréquentent les services ont affirmé ne pas posséder de diplôme d’études secondaires. Ces personnes ne détiennent pas la formation de base nécessaire à l’exercice de nombreux emplois. L’importance d’acquérir une scolarisation d’enseignement secondaire dans la société actuelle est une réalité; et les personnes n’ayant pas de diplôme sont pénalisées. L’utilisation de substances psychotropes est également associée à un bouleversement chronologique des événements

principaux de la vie. Par exemple, l'arrivée des enfants peut se faire plus tôt ou le cheminement scolaire peut être retardé en raison du problème de dépendance (Krohn, Lizotte & Perez, 1997). Ces altérations ont pour conséquences de rendre les études plus difficilement réalisables puisque l'individu a moins de temps à y consacrer, soit parce qu'il doit s'occuper des enfants à la maison, soit parce que la substance consommée prend toute la place.

De plus, plusieurs chercheurs ont étudié les impacts de la toxicomanie sur l'emploi et le travail, et démontrent clairement que ceux-ci sont négatifs, surtout lors d'une utilisation chronique de substances psychotropes (Alexandre & French, 2004; French, Roebuck & Alexandre, 2001). Au Québec, les personnes aux prises avec un problème de consommation de substances psychotropes ont de la difficulté à se tailler une place sur le marché du travail, puisque celui-ci devient de plus en plus spécialisé, et que le nombre de diplômés augmente de façon significative depuis quelques années (Vultur, 2010). Les employeurs peuvent donc se permettre de sélectionner les candidats qui répondent aux critères de sélection requis (Maranda, Negura & De Montigny, 2003). Bien que la région de la Capitale-Nationale connaisse actuellement un taux de chômage très bas, certains groupes de la population, comme les personnes aux prises avec une problématique de consommation, ont toujours de la difficulté à l'intégrer et également à s'y maintenir. En effet, l'utilisation de substances psychotropes diminue la participation et le rendement au travail et a des répercussions négatives sur le maintien en emploi et souvent même sur l'embauche (Baldwin, Marcus & De Simone, 2010; Hoffman, Dufur & Huang, 2007; Wiesner, Capaldi & Kim, 2010; Wu, Schlenger & Galvin, 2003).

1.5.2.1 Difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien chez les toxicomanes en lien avec l'organisation du travail

Le parcours des personnes aux prises avec une problématique de toxicomanie n'est pas linéaire. L'étude de Morissette & Boivin (1999) a permis de constater que plusieurs

toxicomanes passent d'emplois précaires en emplois précaires et vivent parfois des périodes de chômage ou d'assistance sociale répétées. Finalement, il importe d'étudier les parcours et les trajectoires professionnels afin de mieux comprendre les dynamiques en place. Une étude exploratoire menée au Québec auprès de jeunes travailleurs toxicomanes cherchait à comprendre « les dynamiques de précarisation des trajectoires socioprofessionnelles de jeunes toxicomanes de 18 à 30 ans » (Morissette, Maranda & Lessard, 2008, p.38) Les résultats de cette étude montrent que l'histoire de consommation d'alcool et de drogues de ces jeunes travailleurs est interreliée aux milieux de travail eux-mêmes et plus précisément à l'organisation du travail qui y prévaut. De cette relation, des trajectoires dynamiques de vie et de travail ont été repérées montrant là comment une sphère affecte l'autre (Morissette & al, 2008). *Une dynamique d'infériorisation* est constatée lorsque l'individu a subi dans sa vie des expériences « de domination et d'exploitation ». Bien souvent les individus de cette catégorie ne possèdent pas de diplôme et ont occupé des emplois socialement dévalorisés par exemple un emploi comme serveuse-danseuse, comme déménageur, etc. La consommation est un moyen de supporter un environnement de travail difficile. *Une dynamique d'identification* est remarquée chez les individus ayant expérimenté le rejet de la part des pairs durant l'enfance. La consommation devient un moyen d'intégration au groupe et ce moyen s'est transposé dans le marché du travail, où ces individus occupent des emplois dans lesquels la consommation est banalisée, voire valorisée par exemple comme certains emplois dans la restauration. L'augmentation de leur consommation a accentué la précarité des emplois occupés. *Une dynamique de parentification* se constate chez les individus qui ont été amenés très tôt à assumer de grandes responsabilités au sein de la famille. Ces individus ont par la suite occupé un emploi dans lequel ils devaient précocement être à l'écoute des autres, voire devenir l'aidant naturel et dans lesquels la tâche de travail est très grande et où il y a « trop de problèmes à entendre » (p.53). Dans la recherche on donne l'exemple du travail de coiffeuse. Ils ont occupé cet emploi quelque temps puis se sont trouvés devant une impasse professionnelle, ne sachant plus où se diriger lorsqu'ils ont connu une sorte d'épuisement professionnel. L'emploi reflétant beaucoup trop l'obligation d'aide qu'ils ont vécue dans leur enfance, ils ont commencé à consommer « en guise d'automédication » (p.60). Finalement, *une dynamique de compulsion* est constatée dans un contexte où les individus semblent avoir réussi leur intégration

professionnelle, mais débutent une consommation afin d'améliorer leur rendement au travail. Ils se retrouvent dans une impasse lorsqu'ils perdent le contrôle de leur consommation et sont aux prises avec des difficultés financières, notamment en raison du coût élevé de certaines drogues. Certains emplois ont été mentionnés dans l'étude, par exemple les responsables de projets.

1.5.3 Difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien au travail engendrées par les problèmes de santé mentale

Les différents problèmes de santé mentale associés aux victimes d'abus peuvent aussi avoir des répercussions sur l'insertion socioprofessionnelle. En effet, les impacts du trouble de **stress post-traumatique** sur l'emploi ont été documentés (Smith, Schnurr & Rosenheck, 2005; McCarren & al, 1995). Ces recherches montrent que les individus présentant un TSPT sont plus enclins à être sans emploi que les personnes ne présentant pas ces symptômes. Ce lien peut s'expliquer par le fait que certaines personnes en souffrant ont des symptômes d'évitement et semblent ne pas se projeter dans l'avenir d'une façon positive. En conséquence, ces individus n'ont pas tendance à faire des efforts pour se trouver un emploi ou encore pour conserver celui occupé. Ils connaissent donc plus de risque de rester sans emploi ou de le perdre (Resnick & Rosenheck, 2008; Greenberg & Rosenheck, 2007). Cependant, Ezzy (1993), dans une revue de littérature, montre que le fait d'être sans emploi peut également aggraver les symptômes de TSPT. Il se crée alors un cercle vicieux, dans lequel les symptômes s'aggravent et l'individu ressent encore moins l'intérêt de travailler.

La dépression peut avoir aussi de sérieux impacts sur le fonctionnement cognitif, social ou physique (Pincus & Pettit, 2001) et également sur l'emploi. En effet, la dépression peut amener de l'absentéisme (Kessler & Frank, 1997), la diminution de la participation et du rendement au travail (Lim, Sanderson & Andrews, 2000; Berndt, Finkelstein,

Greenberg, Howland & Keith, 1998). Par exemple, une étude menée aux États-Unis auprès de 286 travailleurs montre que la dépression est significativement reliée à la diminution de la performance au travail et plus précisément de la productivité et de la concentration sur la tâche (Wang & al, 2004). On remarque aussi que l'impact de la dépression sur l'emploi varie selon la sévérité des symptômes (Lerner & Mosher Henke, 2008).

1.6 Synthèse

En somme, la toxicomanie a, à elle seule, des conséquences négatives sur l'emploi et les études. Les conséquences sont d'autant plus graves lorsque ce problème est concomitant avec d'autres difficultés. En effet, lorsque celui-ci est associé avec un historique d'abus physiques ou sexuels ainsi qu'avec un problème de santé mentale, l'individu peut faire face à plusieurs difficultés au regard de son cheminement d'insertion, d'intégration et de maintien au travail. Après la lecture de ces différentes études on peut poser l'hypothèse que les abus physiques ou sexuels jouent un rôle clé dans l'apparition des problèmes de consommation de substances psychotropes. On peut également penser que la consommation de substances psychotropes n'est pas à elle seule la cause des difficultés rencontrées sur le marché du travail. En effet, il est probable que l'histoire d'abus vécue ait également des répercussions à long terme sur la façon dont l'individu agit sur le marché de l'emploi. Les difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien pourraient venir de résurgences de mauvais souvenirs qui ramènent l'individu dans sa souffrance passée. Ainsi l'individu ayant de la difficulté à gérer cette situation, la consommation devient une avenue apaisante.

Il est important de considérer, dans cette recherche exploratoire, l'ensemble de la problématique et non seulement quelques fragments : ceci afin de bien saisir l'essentiel de leur vécu. Nous allons recourir à une grille de compréhension et d'analyse englobant l'ensemble du vécu de chaque personne, pour ne pas mettre de côté certaines informations pouvant s'avérer essentielles à la compréhension de la situation particulière. Ainsi, le

chapitre suivant permettra de s'appuyer sur une approche qui aide à la compréhension de la complexité des situations en présence. Il s'agit de l'approche des parcours de vie qui examine la façon dont les événements marquants vécus et le contexte dans lequel cela se produit, ont des répercussions et une influence sur les décisions et les comportements futurs de la personne.

Chapitre 2 : L'APPROCHE DES PARCOURS DE VIE

Afin d'être en mesure de mieux comprendre la complexité du vécu des participants et l'enchaînement des circonstances qui les ont menés à une situation de dépendance aux substances psychotropes, le cadre explicatif sous-jacent à notre posture théorique doit appréhender les différents éléments de leur vie et de quelle façon ceux-ci sont interreliés. Quelques approches intéressantes auraient pu être considérées, notamment l'approche systémique, qui prend en compte les différentes dimensions entourant un individu. Cependant, la chronologie des événements de la vie est importante à considérer afin de mieux comprendre les résonances, résurgences ou reviviscences rencontrées au cours de la vie des participants dans la vie personnelle et dans la vie au travail. Une approche a retenu l'attention et semblait englober tous ces aspects : l'approche des parcours de vie (Elder, 1999). Il importe d'en comprendre les bases théoriques afin d'être en mesure de mieux saisir les détails et subtilités et de l'utiliser ensuite comme grille de lecture du matériel récolté. Rappelons que trois des cinq principes de cette approche retiendront plus particulièrement notre attention soit la temporalité, les trajectoires interreliées et l'intentionnalité.

2.1 Présentation des bases théoriques

Au début du 20^e siècle, les théories du développement de la personne étaient fréquemment basées sur la succession de stades par lesquels les individus devaient passer inévitablement. Ces stades étaient prédéfinis et leur enchaînement était linéaire. Par la suite, des auteurs comme Havighurst (1972) ont ajouté le concept de *tâches développementales à réussir* afin d'accéder aux stades suivants. À chaque stade prédéfini, l'individu devait réussir une tâche, sans quoi il n'était pas en mesure d'atteindre le stade suivant. Puis, dans les années 80, Baltes (1987) a introduit la théorie du développement "*lifespan*" qui insiste sur la notion de continuité en expliquant que le développement de la personne se déroule tout au long de sa vie. De plus, il ajoute que ce développement peut avoir des variantes et qu'il n'est pas forcément synonyme de réussite de tâches développementales. Finalement,

ce sont les travaux de Elder (1999) sur les enfants de la Grande Dépression qui ont inspiré, plus particulièrement, l'approche des parcours de vie. Cet auteur insistait sur l'importance de l'influence du contexte sociohistorique dans les trajectoires individuelles. L'approche des parcours de vie s'est inspirée de tous ces travaux et prend en considération les dimensions individuelles et institutionnelles¹³. Ces dernières définissent des « modèles typiques de trajectoires » (Sapin, Spini & Widmer, 2007 p.29) selon des normes basées sur des représentations collectives (Lalive D'Epina, Bickel, Cavalli & Spini, 2005).

Le parcours de vie d'une personne comporte plusieurs trajectoires différentes. Il peut s'agir de trajectoires cognitives, affectives, familiales, professionnelles, de santé. Un même individu peut avoir à combiner sa trajectoire professionnelle (son emploi), sa trajectoire affective (sa relation de couple), sa trajectoire familiale (ses relations avec sa famille), etc.. Les trajectoires comprennent des transitions, c'est-à-dire des changements qui se font auxquels la personne doit faire face. Ces transitions peuvent être normatives (attendues dans la société) ou encore non normatives. La trajectoire comprend également des étapes, c'est-à-dire des moments plus stables où il n'y a pas de changements majeurs (Sapin, Spini & Widmer, 2007).

L'approche des parcours de vie est fondée sur cinq grands principes (Elder, Johnson & Crosnoe, 2004). Dans un premier temps, les auteurs mentionnent que le développement de l'individu se fait tout au long de la vie et de façon continue. En deuxième lieu, on tient compte du contexte historique, politique ou environnemental dans lequel ce parcours se déroule. Troisièmement, la temporalité des événements de la vie est considérée fondamentale. Quatrièmement, l'approche des parcours de vie stipule que les individus ont des trajectoires qui sont interreliées avec celles de leurs proches et comportent des influences réciproques. Finalement, le principe d'intentionnalité est défini comme la

¹³ Par dimension institutionnelle, on entend « les institutions centrales structurant la vie sociale » (Sapin, Spini & Widmer, 2007, p.28) par exemple, les écoles, les politiques sociales, le marché du travail, etc.

capacité de l'individu de croire en son potentiel de maîtriser sa vie. Dans la littérature, on parle également de capacité d'agir (Sapin et al, 2007). Voici donc plus en détail les principes de cette théorie.

2.2 Le développement continu

Le principe de **développement continu** signifie que l'individu ne cesse pas de se développer lorsqu'il atteint l'âge adulte. En effet, l'adulte fait face à diverses situations qui le font évoluer, peu importe l'âge (Elder et al, 2004). Ainsi, ces situations peuvent provoquer des remises en question et mener à des changements. L'identité de la personne n'est donc pas figée. Sapin et al (2007) décrivent l'identité comme étant : « les caractéristiques que l'on s'attribue à soi-même » (p.83). Comme l'identité d'une personne n'est pas figée dans le temps, elle est sujette à des changements. Trois façons d'expliquer les changements identitaires d'un individu sont considérées dans l'approche des parcours de vie. En premier lieu, l'approche des *traits de personnalité* est basée sur le modèle des Big Five (McCrae & Costa, 2003). Selon ce modèle, les traits de personnalité d'une personne seraient stables dans le temps et ne seraient pas affectés par les changements dans l'environnement de l'individu. Cependant, la personnalité ne se fige pas au début de l'âge adulte, mais présente des changements qui sont influencés par l'environnement. En effet, l'individu posséderait différents traits qui le distingueraient des autres et ces traits auraient des répercussions sur les comportements, les décisions et par conséquent sur les trajectoires de vie (Sapin et al, 2007). En deuxième lieu, on remarque *des régulations sociocognitives* de l'identité. Celles-ci sont en fait des stratégies d'adaptation à des événements stressants. Ces stratégies permettent à l'individu de « maintenir une certaine continuité de l'identité face aux événements stressants » (Sapin et al, 2007 p. 96). Ainsi, certains événements stressants ou traumatiques peuvent engendrer des modifications de l'identité au cours de la vie. Finalement, il y a l'approche par *l'identité narrative* qui est basée sur le récit subjectif de l'histoire de l'individu. Cette organisation donne du sens aux événements vécus par la personne permettant également de maintenir la continuité de l'identité tout au long de la vie.

2.3 Le contexte sociohistorique

Les différentes trajectoires de vie des individus sont influencées par divers contextes **sociohistoriques**. En effet, la période durant laquelle l'individu vient au monde et grandit a une influence sur son cheminement (Sapin et al, 2007; Elder et al, 2004). Toutefois, les individus d'une même cohorte ne sont pas destinés à vivre les mêmes trajectoires. Ils ont simplement été contraints aux mêmes situations économiques, sociales et contextuelles. On dénote différents types de parcours de vie qui ont été reliés à des périodes historiques distinctes (Lalivé d'Epinay et al, 1996). Par exemple, en Suisse, on parle du parcours de vie « conservateur » pour des individus nés durant la période 1914-1945. La vie durant ces années n'était pas facile et les gens étaient face à des difficultés économiques et sociales, ce qui diffère beaucoup du parcours de vie « acquisitif » durant les Trente-Glorieuses (1945-1975) qui revêt un côté prospère où chaque individu pouvait réussir s'il le voulait. Ainsi, l'époque à laquelle l'individu vient au monde a un impact sur la façon dont les trajectoires sont vécues.

2.4 La temporalité

Le principe de **temporalité** des événements de la vie, aussi nommé « timing » en anglais, explique que les conséquences des transitions auxquelles un individu fait face peuvent varier dépendamment de l'âge à laquelle celles-ci arrivent (Elder et al, 2004; George, 1993). Par exemple, si une personne quitte la maison ou encore devient parent à un jeune âge, ceci peut avoir une influence sur sa santé mentale. Ces mêmes auteurs expliquent qu'un individu devenu parent trop tôt dans sa vie et étant confronté à plusieurs transitions importantes dans la même année montre une moins bonne santé mentale qu'une personne n'ayant pas expérimenté la parentalité à un si jeune âge. Il s'agit de comprendre les répercussions du temps sur les trajectoires (Elder et al, 2004). L'axe temporel est important à considérer lorsqu'il est question de résurgences, de résonances et de reviviscences qui peuvent survenir entre des événements passés et présents. En effet, tous les événements s'inscrivent dans un espace-temps qui peut resurgir selon les contextes. Les événements qui

se sont produits par le passé engendrent des contraintes ou encore des possibilités pour l'avenir (Sapin et al, 2007). Le regard porté sur la temporalité permet d'observer ce qui s'est produit dans le passé et comment cela affecte ou revient dans le présent. Cette prise de conscience peut avoir des impacts sur ce qui se produira dans le futur. Lorsque le passé semble loin et que l'avenir semble brouillé, l'expression de la temporalité des événements de la vie peut permettre la réappropriation de son histoire singulière.

2.5 Les trajectoires interreliées

Les **trajectoires** d'un individu sont **interreliées**, c'est-à-dire qu'elles ont des influences réciproques avec celles de son entourage (Sapin et al, 2007). L'approche des parcours de vie accorde une importance considérable aux relations interpersonnelles et leurs impacts sur les trajectoires de vie des individus, et ce tout au long de leur existence. De plus, on ajoute que les transitions d'une personne dans une des trajectoires de sa vie peuvent avoir des effets sur la trajectoire d'un de ses proches. Par exemple, une jeune femme faisant l'expérience de la parentalité à un jeune âge vit une transition en passant de son rôle d'enfant à celui de mère. La mère de cette jeune femme vit également une transition puisqu'elle passe du statut de mère à celui de grand-mère. La trajectoire de l'une a donc des conséquences sur celle de l'autre (Burton & Bengtson, 1985). La littérature fait référence au « modèle du convoi », qui souligne que l'individu est entouré de certains proches qui l'aideront à avancer et à passer au travers de moments difficiles (Kahn & Antonucci, 1980, dans Sapin et al, 2007). Le modèle du convoi nous amène à prendre en considération la théorie de l'attachement initiée par Bowlby (Cassidy & Shaver, 1999). Selon lui, l'enfant vient au monde social et les contacts sociaux lui permettent de développer un type d'attachement, qui dépend de la façon dont la figure d'attachement (souvent la mère) répond à ses besoins. Cet attachement vient, par la suite, influencer la manière dont les contacts sociaux s'établissent et la façon dont l'individu perçoit et comprend le monde. C'est par la façon dont la personne significative répond aux besoins de l'enfant en bas âge que ce dernier développe une manière d'anticiper les interactions avec autrui. Quatre types d'attachement ont été établis (Ainsworth, 1978) soit l'attachement

sécurisant, insécurisant de type anxieux/évitant, insécurisant de type anxieux/ambivalent et insécurisant désorganisé. Le type d'attachement désorganisé semble avoir été associé avec des milieux dysfonctionnels et pauvres, des enfants avec des parents ayant des problèmes de santé mentale ou encore avec des enfants maltraités. Bien que le trouble de l'attachement ne soit pas diagnostiqué comme une maladie, il semble qu'il peut être précurseur d'une pathologie. Dans la littérature, on constate que dans certaines situations le trouble de l'attachement semble plus sévère, par exemple chez des enfants victimes d'abus ou abandonnés par leur famille. La trajectoire de vie de l'individu est donc reliée à celle de ses parents.

L'approche parcours de vie explique également que la socialisation durant l'adolescence influence les trajectoires. La socialisation se définit comme « le processus par lequel l'individu apprend et intériorise les éléments de sa culture et les intègre à sa personnalité, sous l'influence d'expériences et d'agents sociaux significatifs » (Sapin et al, 2007, p.69). Cette socialisation comporte quatre modes : *le mode « qui fait autorité »*, *le mode autoritaire*, *le mode permissif* et *le mode démissionnaire*. Le premier se voit lorsque le parent utilise autant le contrôle et les règles avec l'enfant que le soutien envers ce qu'il vit. Le mode autoritaire est présent lorsque le parent met l'emphase seulement sur le contrôle. Lorsque les parents n'appliquent pas de contrôle et offrent beaucoup de soutien à leurs enfants, on constate un mode de type permissif. Finalement, le mode démissionnaire est constaté lorsque le parent n'offre ni contrôle ni support à son enfant. Le mode de socialisation utilisé aura des impacts sur les trajectoires de vie de l'enfant (Baumrind, 1991).

Le réseau social joue donc un rôle sur le couple, sur la parentalité, sur les activités professionnelles, etc. La présence du réseau social permet à l'individu de passer plus ou moins bien à travers les transitions de vie, en fonction de l'aide accordée (Sapin et al, 2007). Les trajectoires de vie d'individus d'un même réseau social sont donc interreliées

puisque les actions de l'un peuvent avoir des répercussions sur les comportements de l'autre.

2.6 L'intentionnalité

Finalement, la théorie des parcours de vie accorde une grande importance à **l'intentionnalité**, c'est-à-dire au pouvoir d'agir de l'individu. Le terme intentionnalité vient du mot anglais « empowerment » qui signifie un gain de pouvoir pouvant être applicable dans diverses situations (Le Bossé, 2002). En effet, l'individu n'est pas passif face aux influences de son environnement. Il peut agir, faire des choix, des compromis et trouver des alternatives à ce qui se présente à lui (Sapin et al, 2007). La personne construit sa vie par ses actions et ses choix et ne la subit pas complètement, malgré les contraintes de son milieu social (Elder et al, 2004). Le principe de pouvoir d'agir est un concept abordé fréquemment en sciences sociales. Il signifie surtout « une démarche d'affranchissement personnelle ou collective » (Le Bossé, 2002, p.183). La littérature sur le sujet fait remarquer que ce pouvoir d'agir se voit lorsque certaines personnes ayant un passé rempli d'échecs et de difficultés sociales ou économiques réussissent à surmonter ces difficultés et à améliorer leur condition en étant proactifs (Zimmerman & Perkins, 1995). Ce principe est donc un processus mené par un individu ou un groupe afin de prendre le contrôle des événements auxquels il est confronté et ainsi "influencer leur réalité" (Le Bossé, 2003). Il est en lien avec les stratégies adaptatives ou défensives, puisque celles-ci pourraient être vues comme des tentatives d'adaptation afin d'influencer la réalité à laquelle les individus sont confrontés.

2.7 Synthèse

En conclusion, l'approche des parcours de vie permet d'avoir une vision d'ensemble des trajectoires de vie des participants rencontrés dans le cadre de la présente recherche. Cette approche permet de porter un regard sur la dynamique des situations en présence se

distançant d'une vision strictement basée sur des liens de causalité directs et restrictifs entre différentes variables. En effet, elle pourrait permettre de prendre en considération le caractère unique de chaque parcours tout en portant une attention particulière aux différents contextes dans lesquels certains événements ont eu lieu. Cela permet de faire certains liens de compréhension entre le passé et le présent des individus de façon à comprendre l'interrelation des parcours qui se ressemblent, se distancent, se répètent ou s'aggravent.

La présente recherche retient plus particulièrement trois principes de l'approche des parcours de vie parmi les cinq énoncés. Le principe de la *temporalité* est central pour comprendre la chronologie des récits de vie, puisqu'il permet de montrer que le temps (le timing) a des influences sur les résurgences, résonances ou reviviscences d'événements traumatisants dans les parcours des individus. De plus, le principe des *vies interreliées*, est retenu parce qu'il permet de considérer et de comprendre dans quel contexte et au travers quel réseau social le parcours professionnel de l'individu a pris forme. Finalement, le principe *d'intentionnalité* est utile pour appréhender les stratégies adaptatives ou défensives destinées à affronter un milieu de travail. Ces trois principes seront donc retenus et reliés à l'analyse des entretiens. Le principe de *contexte sociohistorique* a été écarté considérant l'hétérogénéité des contextes dans lesquels les répondants ont évolué étant donné leurs âges différents. Bien que le principe de *développement continu* soit un aspect important de la théorie, il ne servira pas systématiquement à l'analyse. Toutefois, la compréhension de ce principe permet de constater que le développement de l'identité n'est pas restreint à une seule période de vie. La construction identitaire étant continue, elle permet d'avoir une vision moins fataliste en donnant la possibilité à l'individu de vivre des changements au niveau de l'identité.

Le chapitre suivant traite plus précisément de la méthodologie de recherche qui a été utilisée dans le cadre de ce mémoire, ainsi que des procédures d'analyse retenues.

Chapitre 3 : MÉTHODOLOGIE

L'approche des parcours de vie nous amène à choisir une méthodologie congruente avec l'esprit de la recherche. Comme il a été annoncé dans l'introduction, la méthode par récits de vie selon l'approche biographique sera utilisée (Pineau, 1993). L'approche des parcours de vie nous conduit vers cette approche méthodologique puisque celles-ci partagent quelques principes. Tout d'abord, l'approche biographique considère que la socialisation à laquelle l'individu est soumis est un « modèle initial » qui sera confronté à des crises et des réorganisations tout au long de la vie de la personne. Il en va de même pour l'approche des parcours de vie qui voit le développement comme étant continu. Ensuite, toujours selon l'approche biographique, la trajectoire de l'individu n'est pas individuelle, mais plutôt reliée à une trajectoire sociale et parfois collective. Les individus d'un même réseau social ont des influences réciproques. Finalement, le contexte sociohistorique est considéré, dans les deux approches, comme ayant un impact sur l'individu. Ce chapitre fait état des bases théoriques de la méthode de recherche utilisée dans le cadre de ce mémoire, de l'échantillon sélectionné, et présente également les consignes d'entretien.

3.1 L'approche biographique par récit de vie : quelques bases théoriques.

La méthode de recherche qualitative a été préférée à une méthode quantitative en raison des objectifs de recherche qui rejoignent une meilleure compréhension d'un phénomène plutôt qu'une élaboration systématique de liens de cause à effet. La méthode de recherche qualitative par récits de vie a gagné ses lettres de noblesse au cours des dernières décennies dans le champ des sciences humaines. Le récit de vie est décrit comme étant « la narration écrite ou orale d'une sélection d'événements choisis par le narrateur pour leur place et leur signification dans l'histoire où ils s'inscrivent » (Lainé, 2008, p.152). Il s'agit en fait d'une personne qui raconte sa vie, ou encore un fragment de celle-ci à une autre, ou à plusieurs autres personnes (Legrand, 1993). Le récit de vie est un instrument permettant l'exploration « d'un univers mal connu » (p.185) de la part du chercheur et parfois même

mal connu du participant lui-même. Il est important de préciser que le récit de vie est à distinguer des récits biographiques et autobiographiques (Legrand, 1993). Le récit biographique est celui d'une tierce personne qui raconte la vie d'une autre, tandis que le récit de vie autobiographique, comme son nom l'indique, réfère à la narration, écrite ou orale, que fait une personne de sa propre vie. Dans la présente recherche, les récits ont été élaborés selon une approche autobiographique, puisque ceux-ci ont été racontés par les participants eux-mêmes, tout en ayant une portée analytique, en ce sens que le répondant, par l'élaboration verbale ou l'expression de la parole, peut se réapproprier de sa propre histoire.

On retrouve quelques formes de récits de vie dans la littérature, entre autres : le récit de vie de formation et le récit de vie de recherche qui sont tous deux situés dans une activité de groupe animée par un spécialiste de la méthode. Le récit de vie de formation est instauré par l'individu lui-même, à des fins d'épanouissement personnel, de changements ou autres bénéfiques. Le récit de vie de recherche, quant à lui, est instauré lorsqu'un chercheur en fait la demande à une personne (un client, un répondant à une recherche, etc.) afin d'explorer et d'approfondir certaines connaissances scientifiques. En fait, il a comme objectif d'explorer un thème et d'en dégager certaines hypothèses. Ce récit est, pour la plupart du temps, fait oralement (Legrand, 1993). Nous avons utilisé le récit de vie de recherche, car il nous importait d'élaborer des pistes de compréhension, voire des hypothèses susceptibles d'apporter des éléments de compréhension porteurs pour l'intervention.

Le récit de vie de recherche permet donc d'inverser les positions habituellement occupées par un chercheur et un interviewé puisque le chercheur adopte une position où il n'est pas le détenteur de la connaissance. Bien que le narrateur du récit devienne le producteur de connaissances, le chercheur n'est pas pour autant effacé. En effet, le rapport d'inégalité n'étant pas présent, il peut devenir plus facile pour le narrateur de se dévoiler et ainsi de recevoir les bienfaits du récit de vie. Ce type de récit de vie comporte une pertinence pour le chercheur puisqu'il lui permet d'accéder à la subjectivité de l'individu

selon sa façon particulière de construire et de raconter son expérience, et il est probable que le narrateur ressente également des bienfaits à la suite, ou durant, son récit. Legrand (1993), affirme que ces effets bénéfiques peuvent être « quasi thérapeutiques » (p.195). Lorsque le chercheur arrive à mettre le narrateur en confiance, le récit de vie peut devenir un moment propice à la révélation de différents sentiments et, pour beaucoup de personnes l'ayant expérimenté, cela permet de donner un sens à son existence et de faire des liens entre des dimensions jusque-là inexplorées (Legrand, 1993). Bref, cela permet de jeter un regard peut-être différent sur sa propre vie.

Cette recherche étant effectuée parallèlement à un programme de thérapie, il nous importait que le participant ne sorte pas bredouille de l'expérience de la recherche et que celle-ci puisse l'amener à réfléchir à des aspects qui pourraient être utiles pour son processus thérapeutique. Rappelons que l'objectif général de cette recherche est de tenter de mieux comprendre les difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien au travail rencontrées dans les parcours professionnels de victimes d'abus physiques ou sexuels durant l'enfance aux prises avec un problème de consommation de substances psychotropes. En conséquence, la subjectivité du participant est essentielle à la compréhension de la problématique. La méthode de récits de vie nous permet donc d'accéder à ce contenu particulier propre à chaque histoire.

Afin d'aider le participant à construire son récit, l'outil méthodologique des « lignes de vie » a été utilisé. Abordé par Legrand (1993), et intégré dans la pratique des chercheurs de l'Institut international de sociologie clinique, cet outil est parfois utilisé dans des contextes de groupes afin d'amener le participant vers la production de son récit de vie. Trois lignes ont été dessinées à l'avance sur une large feuille. La chercheuse a d'abord lu le document « consignes d'entretien » (Annexe A, p.109) en expliquant que le participant disposait de 30 minutes afin d'organiser ses lignes de vie de façon individuelle. Il a pu indiquer par des mots, des chiffres ou des dessins, des événements marquants, des dates, des périodes importantes ou encore des changements vécus qui ont ponctué le déroulement

des différents thèmes à l'étude. La chercheuse a ensuite expliqué au participant qu'il pouvait, dans un deuxième temps, verbaliser son récit en se basant sur ce support visuel au fur et à mesure qu'il analysera son histoire. Les trois lignes de référence font référence aux trois trajectoires suivantes :

- **l'histoire d'abus physiques et sexuels**
- **l'histoire de consommation menant à la dépendance**
- **l'histoire professionnelle.**

Énoncer son histoire en prenant appui sur des outils, sur des supports ou encore sur des consignes, n'entrave pas la formation et l'organisation d'une narration singulière (Lainé, 2008). Ces outils amènent le narrateur à souligner certains thèmes particuliers et l'accompagnent dans la structuration de son récit. De plus, les questions et commentaires pouvant être émis de la part de l'interviewer ne briment pas automatiquement l'expression de la subjectivité du répondant. Lors de l'énoncé d'un récit de vie, le chercheur utilise des retours sur les questionnements énoncés par le narrateur ou encore des reformulations afin d'approfondir la discussion en améliorant ainsi la compréhension des interlocuteurs. Lainé (2008) affirme que les « processus de structuration ont pour effet d'ancrer le récit de vie à la fois du côté des processus psychiques [...] symboliques [...] et du côté des processus sociaux » (p.153). Cette structuration par le chercheur, dans une méthode de recherche par récit de vie, ne compromet pas obligatoirement l'expression subjective de l'histoire particulière des individus rencontrés puisque le guide d'entretien fut basé sur des consignes, sans trop de sous-questionnements.

3.2 Le recrutement des participants et la formation de l'échantillon

Les participants ont été recrutés parmi les usagers du Centre de réadaptation externe de Portage-Québec. Ils devaient avoir tous plus de 18 ans. Une rencontre d'information sur la recherche a été donnée par la chercheuse principale, durant laquelle les usagers intéressés ont pu poser leurs questions. Les renseignements nécessaires afin de participer à la recherche ont été fournis et un dépliant décrivant les objectifs et les implications de cette dernière leur fut remis. Les nouveaux usagers ont également été informés par la directrice de Portage-Québec, à l'aide du dépliant d'information, lors de leur admission au programme « Maître de sa vie », de la possibilité de participer au présent projet de recherche. De plus, ce même dépliant fut disposé de façon visible dans les locaux de l'organisme afin que tous les usagers de l'établissement puissent avoir accès à cette information et avoir la possibilité de participer à la recherche, s'ils le désiraient. Les participants sont entrés en contact directement avec la chercheuse par téléphone. Lors de la communication téléphonique, qui était basée sur des consignes préétablies, la chercheuse s'est assuré que les individus répondaient aux critères de sélection de l'échantillon. Les participants à l'étude devaient être aux prises avec un problème de consommation de substances psychotropes, ce qui s'est avéré le cas des clients de cet organisme. Ils devaient également rapporter un historique d'abus physiques ou sexuels durant l'enfance, tels que définis dans les précédents chapitres. La construction de l'échantillon ne comportait pas de sélection par rapport au sexe, bien qu'il a été possible de rencontrer un nombre de femmes et d'hommes qui représentait assez bien la réalité de l'organisme qui comprend plus d'hommes que de femmes, soit 72 % d'hommes et 28 % de femmes (Portage-Québec, 2011).

3.3 L'entrevue

La « préconstruction du champ par le chercheur » (Legrand, 1993, p.200), c'est-à-dire, l'élaboration des consignes d'entretien s'est articulée avec la théorie des parcours de vie ainsi qu'avec les notions de l'approche biographique. En effet, les thèmes ont été définis en lien avec les trois principes retenus de la théorie des parcours de vie : la

temporalité, l'interrelation et l'intentionnalité. On a bien remarqué que le développement de l'identité de la plupart des individus a été sujet à des changements au cours de leurs vies et ne s'est pas figée à 18 ans. La temporalité fut au cœur de l'outil utilisé avec les participants, lors des entretiens, puisque le souvenir ou la mémoire est basé sur la diachronie des événements. De plus, le principe d'interrelations a été abordé par les participants lors de leur récit de vie puisqu'il était question non seulement de leur histoire singulière, mais de tout ce qui les a affectés dans leurs réseaux sociaux respectifs. Finalement, l'intentionnalité a été observée à travers les stratégies adaptatives ou défensives utilisées afin de faire face aux situations de travail n'étant pas favorables.

Selon certains auteurs, il est difficile d'imaginer pouvoir recueillir un récit de vie en un seul entretien d'une heure. Puisque le récit de vie n'est pas qu'une simple transmission d'informations d'un narrateur à une autre personne, ce procédé peut prendre du temps. De plus, puisqu'il est question de thèmes personnels et parfois sensibles, le narrateur ne doit pas ressentir de pression à communiquer ces informations et doit pouvoir aller à son rythme afin de pouvoir atteindre une « épaisseur réflexive » (Legrand, 1993, p.201). Néanmoins, les entretiens ne doivent pas être trop nombreux afin de ne pas dépasser outre mesure la saturation théorique du thème à l'étude. Legrand (1993) explique que le nombre de séances doit rester relativement indéterminé, afin de disposer d'une marge de manœuvre au besoin.

Répondant à des limitations temporelles, nous avons fixé le nombre de rencontres à une seule par participant, en accordant une plus grande marge de manœuvre au niveau de la durée des entretiens afin de permettre au participant d'aller à son rythme. Nous avons fixé, pour la présente recherche, un temps d'une heure trente minutes pour l'entretien avec une possibilité de se rendre jusqu'à deux heures au besoin. Une pause de quelques minutes était possible durant l'entretien, si le participant le désirait. En effet, dans la littérature, il est question d'environ une heure à une heure et quart par rencontre (Legrand, 1993). Une fin d'entretien la plus naturelle possible est privilégiée afin que le participant ne se sente pas brimé dans le partage de son vécu.

En ce qui a trait au nombre de participants à rencontrer, la littérature sur le sujet n'est pas précise. En effet, certains affirment qu'un unique récit de vie ne donne pas matière à l'élaboration d'un travail à portée scientifique (Lejeune, 1980 dans Legrand, 1993). Cette opinion est nuancée puisque selon Legrand (1993), il peut y avoir une recherche pertinente basée sur le récit de vie d'un seul participant. Toutefois, selon lui, les études sur les récits de vie utilisent habituellement plusieurs récits donc impliquent de rencontrer plusieurs participants. Certains auteurs affirment que l'établissement *à priori* d'un nombre de récits à recevoir (c'est-à-dire le nombre de personnes à rencontrer) est difficilement prévisible et selon ses dires, le chercheur devrait plutôt fixer un nombre initial de participants et celui-ci pourra être augmenté ou diminué en cours de la recherche, selon l'atteinte ou non de la saturation théorique (Legrand, 1993). Cette dernière est présente lorsque les informations ajoutées par les participants ne permettent plus d'augmenter la compréhension de la problématique à l'étude (Savoie-Zajc, 1996). Aux fins de cette recherche et en réponse à des contraintes temporelles, nous avons établi à 20 le nombre de participants à rencontrer. Par contre, après la 17^e entrevue, nous avons constaté que les nouveaux récits ne semblaient plus ajouter d'informations permettant une meilleure compréhension de la problématique. Deux autres entrevues ont tout de même été effectuées afin de valider cette saturation théorique. Avec l'accord de la chercheuse et des codirecteurs, le nombre d'entrevues s'est donc arrêté à 19 répondants.

Le récit de vie est une méthode qui utilise la non-directivité lors des entrevues. Legrand (1993), affirme : « il n'est de récit de vie que lorsque le narrateur prend sur lui le récit » (p. 199). Toutefois, l'interlocuteur ne reste pas entièrement non directif, puisqu'il lui arrivera à l'occasion de poser des questions afin de mieux comprendre le discours. De plus, il peut également inviter le narrateur à aborder certains thèmes plus précis auxquels celui-ci ne se serait peut-être pas attardé autrement. Ainsi, la « préconstruction du champ par le chercheur » (Legrand, 1993, p.200) est constatée à travers la production d'un guide d'entretien. Dans la présente recherche, il s'agit plutôt de consignes d'entretien. Ces

dernières permettent de diriger l'entrevue de façon souple et dans l'unique but d'organiser le récit. Le chercheur adopte une position d'apprentissage envers le participant.

3.3.1 Le déroulement de l'entrevue

Le formulaire de consentement (Annexe B, p.113) a été lu avec le participant dans un premier temps. Ce dernier a été informé que s'il ressentait le besoin de recevoir du soutien à la suite de l'entretien, la chercheuse pouvait le référer à des ressources pertinentes au sein de l'organisme ou à l'externe. Les consignes d'entretien ont été par la suite expliquées au participant. Ces consignes contenaient des informations pertinentes sur la façon de construire son récit de vie selon les trois lignes de vie. Ainsi, une grande feuille a été remise au participant sur laquelle il pouvait indiquer, à l'aide de crayons de couleur, les événements de sa vie selon les trois lignes retenues : l'histoire d'abus physiques et sexuels, l'histoire de consommation menant à la dépendance et l'histoire professionnelle.

3.4 L'analyse des données

Afin d'être en mesure d'effectuer une analyse, à la suite des entretiens, la chercheuse a retranscrit intégralement le verbatim de chaque rencontre, ce qui a donné lieu à un premier niveau de questionnement et d'analyse et à des discussions avec les superviseurs de la recherche à propos des dynamiques qui se trament à travers les récits de vie. Tel qu'il a été précisé en introduction, l'analyse de contenu des entretiens se fait de façon verticale et horizontale. Dans la littérature sur les récits de vie, les termes « traitement » ou « interprétation » sont préférés au terme analyse, en raison de la singularité de la méthode par récit de vie. Dans un premier temps, chaque récit a été traité individuellement de façon verticale, et ce, thème par thème. Le discours a été fragmenté en *séquences élémentaires* (Legrand, 1993). Nous avons alors fait ressortir les grandes lignes, les événements particuliers et les significations de ces événements pour l'individu. Ces séquences ont été ensuite regroupées dans des *catégories thématiques* afin de faciliter

la réorganisation de l'ensemble du récit. Nous avons favorisé la reconstruction du récit par ordre *chronologique* puisque cela nous a permis d'aborder l'histoire et les effets de la temporalité sur l'actuel. Ces effets peuvent mener le chercheur à constater des *problématiques répétitives* au travers du récit de vie (Legrand, 1993). Ces problématiques sont également appelées des « composantes structurales d'une vie » (p.206) ou encore des résonances, résurgences ou reviviscences.

Par la suite, une analyse horizontale a été effectuée, c'est-à-dire que les récits ont été comparés entre eux. Il n'existe pas de cadre de référence spécifique à l'approche par récits de vie afin d'analyser ou d'interpréter les récits. Chaque chercheur doit donc élaborer un cadre de référence théorique et l'adapter au sujet à l'étude (Legrand, 1993). Aux fins de la présente recherche, l'analyse horizontale a pris forme par la construction d'un *tableau synopsis global* (Legrand, 1993). Ainsi, les différentes articulations ont pu être comparées entre les récits, et ce, une thématique à la fois. Des tableaux résumés ont été élaborés afin d'effectuer des comparaisons thème par thème entre chacun des récits et d'en faire ressortir certaines convergences et divergences et de constater si certaines *problématiques répétitives* faisaient écho au travers des différents récits de vie. Finalement, l'analyse complète des récits a mené à la construction d'une typologie de parcours professionnels de cette clientèle particulière.

Des outils de regroupements des données ont été confectionnés pour retenir les points marquants de l'entretien. La méthode qui fut utilisée par la suite est l'analyse de contenu. Celle-ci est divisée en trois étapes, adaptées de la technique proposée par L'Écuyer (1990).

- 1) Effectuer une lecture exhaustive du matériel amassé lors des entrevues. En effet, il s'agit ici de lire les verbatims afin de se familiariser avec le contenu et de tenter de dégager des « idées fortes » qui apparaissent dans les récits en se basant sur les trois lignes de vie comme thèmes centraux.

- 2) Réaliser une démarche classificatoire en identifiant certains thèmes de base et unités de classification. Les thèmes de base étaient donc les trois lignes de vie et les unités de classification; la façon dont les individus ont parlé des thèmes. Le logiciel « QDA Miner » a été utilisé à cet effet. Une unité de classification est « définie comme la plus petite unité de signification » (L'Écuyer, 1990 p.62) et celle-ci sert à objectiver le contenu du récit à l'étude. *L'unité de sens*, qui a aussi été utilisée, ne repose pas uniquement sur une simple réapparition de mots à travers différents récits, mais plutôt sur la similitude de sens qui est constatée derrière les mots. Ces unités devraient être bien définies puisque celles-ci sont déterminantes dans la classification du matériel. En effet, après avoir élaboré ces unités, le récit de vie de chaque participant a été découpé afin de le répartir dans les différentes catégories afin de donner un tableau *synopsis global*. Une catégorie fut définie comme étant « toute unité plus globale comportant un sens commun plus large et caractérisant d'une même manière la variété des énoncés » (L'Écuyer, 1990, p.64). Les catégories ont été élaborées selon un modèle ouvert, c'est-à-dire qu'il n'y avait pas de catégorie prédéfinie et que celles-ci venaient du matériel analysé à la suite des entrevues.

- 3) Finalement, l'interprétation des résultats s'est faite à travers l'analyse des « relations entre les diverses composantes (catégories) du matériel obtenu » (L'Écuyer, 1990 p. 55). Des tableaux résumés ont aidé à mettre en relation chacun des thèmes entre eux afin de constater dans quelles mesures certaines situations tendent à revenir au travers des récits. Par la suite, une grille a été construite à partir des principes de l'approche théorique des parcours de vie qui soutiennent l'analyse du matériel amassé. Il y a eu également un « dispositif d'interanalyse » pour certains récits entre la chercheure (Karine Cloutier) et les professeurs dirigeant la recherche (Jonas Masdonati et Marie-France Maranda). Ce type d'interanalyse se fait en collaboration afin d'obtenir un meilleur retour sur les récits et une analyse plus en profondeur (Legrand, 1993). Toutes ces analyses et interprétations amènent la chercheure à dégager certains « patterns

ou typologies » (L'Écuyer. 1990 p.55) qui sont basés sur cette double démarche soit verticale (chaque récit séparément) et horizontale (les récits ensemble).

3.5 Diffusion des résultats

Afin de communiquer les résultats de la présente recherche, quelques dispositifs ont été mis en place. En effet, les participants qui ont démontré de l'intérêt pouvaient recevoir un résumé des résultats de la recherche dans un document envoyé à leur adresse postale ou courriel. Ils ont pu fournir ce renseignement lors de la signature du formulaire de consentement.

Ensuite, une rencontre fut prévue avec les intervenants travaillant pour l'organisme. Cette rencontre avait comme objectif de transmettre les résultats de la recherche afin d'impliquer les intervenants pour qu'ils se sentent davantage concernés par cette problématique particulière dans leurs interventions.

Finalement, la recherche a été présentée lors d'activités scientifiques organisées par le Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVAT), notamment, durant le 6e Symposium étudiant qui a eu lieu à l'automne 2012. De plus, une communication fut donnée en octobre 2012 au colloque de l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec. D'autres communications scientifiques et professionnelles sont projetées pouvant donner l'opportunité de transmettre les résultats de cette étude.

4. RÉSULTATS ET DISCUSSION

En se basant sur la démarche adaptée de la technique proposée par L'Écuyer (1990), les entrevues ont d'abord été retranscrites en verbatims d'entrevue. Les données sociodémographiques ont ensuite été regroupées dans un tableau (Annexe C, p.119) afin de mieux illustrer les caractéristiques des participants. Après une lecture exhaustive du matériel amassé, il a été possible de dégager des thèmes centraux et des catégories. Des catégories ont été par la suite définies et à l'aide du logiciel QDA Miner, il a été possible de constater que certaines se répétaient dans plusieurs récits de vie. Afin d'être en mesure de mener une analyse plus approfondie, une grille d'analyse a été réalisée, se basant sur les trois principes retenus de l'approche des parcours de vie. Cette grille a permis de faire des liens entre les thèmes principaux et la théorie. Ces analyses nous ont permis de faire ressortir des critères afin d'en venir à une typologie de parcours professionnels. Ce chapitre portera sur le détail de cette démarche et des résultats qui en découlent. Il est divisé en trois parties : dans la première partie, il est question des caractéristiques des participants rencontrés; dans la deuxième partie il sera question de la catégorisation du matériel amassé ; la troisième partie traitera de la typologie de parcours professionnels; une quatrième section fera état du phénomène de l'intimidation scolaire parmi les participants et finalement, une cinquième section traitera du recours au travail illégal chez nos participants.

4.1 Caractéristiques de la population

La lecture des récits de vie a mis en lumière la situation de 19 personnes ayant subi quatre différents types d'abus : l'intimidation scolaire, les abus sexuels, les abus physiques et psychologiques. De ce nombre, 10 personnes ont rapporté avoir été victimes d'intimidation à l'école, 11 ont subi des abus sexuels, 12 ont été victimes d'abus psychologique et finalement 14 personnes ont raconté avoir subi de la violence physique. Tous les participants ont vécu au moins deux types d'abus durant leur enfance. Au total,

sept personnes ont rapporté avoir vécu trois types d'abus au cours de leur enfance. Toujours en fonction des histoires rapportées, 11 participants ont vécu deux types d'abus durant leur enfance et finalement, on dénombre une seule personne ayant subi les 4 types d'abus durant son enfance.

Pour la quasi-totalité des participants, le début de la consommation se situe durant l'adolescence. En effet, à l'exception d'une seule personne, qui a débuté sa consommation à 33 ans, la moyenne d'âge au début de la consommation se situe autour de 13 ans. Les substances habituellement consommées lors des premières expériences sont l'alcool et la marijuana. La totalité des participants présentait des problèmes de dépendance aux substances psychotropes au moment de l'entrevue. La majorité, soit 15 d'entre eux, consommait deux substances ou plus, et ce jusqu'à cinq substances simultanément. Par exemple, un individu consommait de façon régulière de la cocaïne, de la marijuana, de l'alcool, de l'ecstasy et des amphétamines. La substance majoritairement consommée (15 participants) était la cocaïne. La marijuana faisait partie également de l'histoire de consommation de 12 des participants. Cependant, le problème de dépendance à cette dernière substance était souvent minimisé.

Plus de la moitié des participants recevaient, au moment de l'entrevue, des prestations d'aide sociale. En effet, 10 personnes recevaient cette aide de dernier recours et pour certains d'entre elles, depuis plusieurs années. Pour les autres, trois personnes étaient en arrêt-maladie indéterminé et recevaient des montants du gouvernement pour l'assurance-emploi, deux personnes vivaient sur des prêts étudiants, une personne avait un travail sur appel, une personne était à la retraite et deux personnes travaillaient à temps plein, mais était à ce moment en chômage puisqu'elles occupent un travail saisonnier.

Au niveau de la scolarité, aucun des participants ne possède de diplôme d'études universitaire malgré le fait que deux participants ont fréquenté l'université durant quelques

sessions. Le décrochage scolaire à l'adolescence fait partie de l'histoire de huit des 19 participants. Le diplôme d'études secondaires (DES) a été obtenu par deux des participants qui ont cessé leurs études à ce niveau. Quatre participants ont réussi leur diplôme d'études professionnelles (DEP). Au niveau collégial, quatre personnes ont réussi un diplôme d'études collégiales (DEC) soit dans un programme préuniversitaire ou encore dans une technique. Finalement, une personne a obtenu une attestation d'études collégiales (AEC). On remarque que 8 répondants n'ont pas de diplôme, donc presque la moitié.

Environ la moitié des participants (neuf) ont rapporté avoir déjà suivi une thérapie par le passé, en plus de celle qu'ils suivaient, au moment de l'entrevue, à Portage-Québec. En effet, huit participants étaient dans ce cas. De ce nombre, quatre personnes en avaient suivi une seule, deux personnes en avaient suivi deux et trois personnes en avaient suivi trois. Certaines de ces thérapies avaient été complétées avec succès à la maison de thérapie, mais il y a eu rechute de consommation par la suite pour la totalité d'entre eux. De ces huit participants ayant déjà vécu un processus thérapeutique, une seule personne a rapporté s'être déjà fait questionner sur son passé d'abus, mis à part dans le programme « Maître de sa vie », suivi par tous les participants au moment de l'entrevue. Selon cette personne, la façon d'aborder le sujet de la part des intervenants l'avait fait fuir la thérapie. De plus, sept personnes racontent n'avoir jamais eu de temps d'arrêt depuis le début de leur consommation à un jeune âge. Il s'agissait de leur première expérience d'arrêt de consommation au moment de l'entrevue. Les 12 autres participants parlent de rechutes à quelques reprises durant leur historique de consommation.

Ces données permettent de se représenter les 19 participants en termes de caractéristiques communes. Il est intéressant de constater à ce sujet qu'aucun type d'abus n'est venu seul dans le parcours de ces répondants. Comme si l'individu se retrouvait malgré lui dans des situations l'amenant à vivre des abus d'une forme ou d'une autre. On remarque également que la majorité consommait plusieurs substances simultanément. La majorité n'occupait pas d'emploi régulier au moment de l'entrevue et environ la moitié des

répondants ne possédaient aucun diplôme. Finalement, au moins la moitié d'entre eux avait déjà tenté un processus thérapeutique par le passé, mais toujours suivi d'une rechute. On remarque donc, au travers de ces données, que malgré le désir de l'individu de se sortir de sa dépendance (thérapies), leur vie professionnelle est encore grandement affectée puisqu'ils sont visiblement dans une situation d'emploi problématique. Ces informations nous amènent à un deuxième niveau d'analyse des récits qui consiste à analyser chacun des récits afin d'en faire ressortir les convergences et divergences.

4.2 Catégorisation des abus, de la consommation et des parcours professionnels

La catégorisation est d'abord divisée en trois thèmes principaux selon les trois thèmes à l'étude, soit les abus quel que soit la forme, la consommation de substances psychotropes et les difficultés d'insertion, d'intégration ou de maintien au travail. Par la suite, chacun des sous-thèmes sera présentés et sera accompagnés d'exemples tirés des récits de vie. Ces thèmes centraux de la recherche sont énoncés dans l'objectif principal et sont également à la base de l'outil méthodologique utilisé lors des entrevues, les trois lignes de vie. Chacun de ces thèmes se divise ensuite en plusieurs catégories. Celles-ci se basent sur la façon dont les personnes rencontrées parlent du thème principal. Ces catégories sont donc inductives et émergent du matériel amassé. Cette catégorisation du matériel d'entrevue a permis de répartir le contenu des récits afin de permettre par la suite la construction d'un tableau synopsis global et des tableaux résumés. Tout cela dans l'optique de mener à une analyse et des interprétations du contenu des entrevues.

4.2.1 Les situations d'abus physiques, sexuels et psychologiques

Le thème des abus physiques, sexuels et psychologiques se subdivise en deux sous-thèmes : soit le type d'abus et l'évolution de la situation d'abus. Le type d'abus fait référence aux formes d'abus subis durant l'enfance. Certains ont nommé directement le type d'abus subi, tandis que d'autres ont raconté la situation et se sont questionnés à savoir

s'il s'agissait vraiment d'une situation d'abus. Quatre formes d'abus ont été rapportées lors des entrevues : des abus physiques, sexuels, psychologiques et l'intimidation scolaire. Ils seront présentés en fonction de leur importance en termes de nombre de participants rapportant ce type d'abus.

4.2.1.1 Abus physiques

La majorité des participants ont, à un moment de leur vie, vécu une situation d'abus physique. Certains en ont vécu de la part d'une seule personne tandis que d'autres ont vécu des situations semblables avec des gens différents. Les participants ont été assez brefs à ce sujet lors de leur récit de vie, ne s'éternisant pas sur les détails. Par exemple : « Mon père nous battait ma mère pis moi, y'avait toujours une bonne raison. C'tait comme ça, il me filait des claques... un moment donné j'ai été assez grand pour y en coller une couple pis ça arrêté » (Entrevue 7, homme) ou encore « Mon beau père m'a donné une couple de claques, c'est pas mal ça » (Entrevue 13, homme, 44 ans). Les explications données par les participants ont majoritairement été très factuelles pour ce type d'abus.

Leurs explications étaient très brèves et on pouvait sentir que la colère était toujours très forte. Une différence s'est présentée entre les individus ayant été victimes de violence physique dans un contexte familial et ceux ayant vécu de la violence conjugale. En effet, les individus ayant vécu des abus physiques dans leur famille ressentaient beaucoup de colère envers l'individu en question, non seulement par les mots qu'ils employaient, mais également par le ton utilisé. Ceux ayant subi de la violence conjugale étaient beaucoup plus calmes et avaient un ton moins sec.

4.2.1.2 Abus psychologiques

Plus de la moitié des participants ont vécu une situation d'abus psychologique. Ceux-ci ont majoritairement été vécus dans un contexte familial ou encore en couple, de la

part du ou de la conjoint (e), par exemple : « Ma blonde, tout ce qu'elle a pu me dire pour ne pas que j'sorte de la maison... C'est épouvantable, elle savait exactement où viser pour m'en empêcher » (Entrevue 6, homme). L'abus psychologique est la seule forme d'abus qui était encore présente pour certains participants, au moment de l'entrevue. Par exemple une femme explique : « C'est toujours du rabaissage avec ma famille, c'est toujours des petites répliques, des petites choses tout le temps-là assez continuuel » (Entrevue 1, femme).

Les abus psychologiques semblaient plus faciles à aborder par les participants quoi que non moins émotifs. En effet, bien que l'émotion de tristesse ait été présente dans plusieurs récits, la majorité des répondants étaient en mesure de la nommer et de parler des effets que ces abus psychologiques ont eus sur différentes sphères de leur vie. Ces abus ne sont jamais venus seuls, mais toujours accompagnés d'un autre type d'abus.

4.2.1.3 Abus sexuels

Les abus sexuels ont semblé être le sujet le plus difficile à verbaliser pour les 11 participants ayant été victimes de ce type d'abus. Entre autre, deux femmes avaient des pertes de mémoire, ne pouvant donner plus de détails que certains mots comme « ça s'est passé dans une maison proche de chez nous » (Entrevue 12, femme) ou encore « mon oncle m'amenait dans le bois pis... c'est ça » (Entrevue 15, femme). Ceux ayant des pertes de mémoire étaient incapables de verbaliser leur ressenti face à ces événements. Une participante en particulier a expliqué que : « Mon grand-père m'a abusée, j'avais peut-être cinq ans la première fois. Ça a dû me marquer parce que j'm'en souviens plus. On m'a déjà parlé de mécanisme de défense, je crois, en tout cas ça doit être ça » (Entrevue 12, femme).

La totalité des répondants ayant été victimes d'abus sexuels a eu de la difficulté à s'exprimer sur leur expérience. La douleur et la honte semblaient beaucoup les habiter et ils préféreraient passer à un autre événement plutôt que de risquer de revivre cette douleur. La

plupart avaient complètement dissocié leurs émotions de cette expérience, probablement parce qu'elles étaient trop lourdes à supporter.

4.2.1.4 L'intimidation scolaire

L'intimidation dans un contexte scolaire est constatée lorsque la personne rapporte de la violence verbale ou physique à l'école. Cette catégorie a été formée de manière inductive puisque les participants faisaient spontanément une distinction entre les abus psychologiques et l'intimidation scolaire. Les formes d'abus en dehors du milieu scolaire sont donc exclues de cette catégorie. Par exemple, une femme explique : « À l'école le monde riait de moi, c'était comme à la maison, mais différent. T'sais que ma mère m'insulte c't'une chose, mais, là c'était du monde de mon âge, moi j'voulais être leur amie, j'les trouvais cool, mais, eux... pas vraiment » (Entrevue 1, femme).

Les participants qui ont vécu ce type d'abus parlaient de celui-ci avec beaucoup d'émotions. Le fait d'avoir été rejeté a été très significatif pour la plupart d'entre eux. Il semble que l'intimidation en milieu scolaire ait confirmé, dans certains cas, l'opinion négative qu'ils avaient d'eux-mêmes. On entendait des phrases comme « personne m'aimait, comment tu voulais que j'm'aime » (Entrevue 2, femme). Quelques participants ayant vécu plusieurs types d'abus ont parlé de l'intimidation scolaire comme ayant eu plus d'impacts négatifs dans leur vie que les autres types d'abus subis.

4.2.2 L'évolution de la situation d'abus

Les abus, peu importe leur type, ont une évolution différente d'un récit à un autre. On remarque deux types d'évolution : constante ou répétitive. Il n'y a pas de participant qui n'ait vécu qu'une seule situation d'abus physiques, sexuels ou psychologiques durant sa vie.

L'évolution constante concerne une situation d'abus qui s'est poursuivie pendant plusieurs années durant l'enfance et qui a continué à l'âge adulte sans arrêt, soit par le même agresseur ou par des personnes différentes. Par exemple une participante a vécu des abus psychologiques systématiques de la part de sa mère : « *Ma mère me rabaisait quand j'étais jeune, je faisais jamais rien de bon* » (Entrevue 1, femme, 35 ans). Une autre participante a vécu des abus sexuels durant l'enfance par plusieurs agresseurs différents sur une période de temps déterminé : « *J'ai été abusée sexuellement tellement souvent, par des oncles, un voisin. C'est pas mal les souvenirs que j'en ai* » (Entrevue 12, femme, 40 ans). Les participants vivant ce type d'abus voient ceux-ci comme une habitude, une chose ayant toujours fait parti de leur vie. Pour certains, le comportement est parfois banalisé.

Une situation d'abus vécue durant l'enfance s'est parfois reproduite ou poursuivie à l'âge adulte. Il s'agit ici d'**évolution répétitive**. Les participants qui ont verbalisé des situations d'abus à l'âge adulte ont indiqué que celles-ci se rapprochaient de celles vécues durant l'enfance. Par exemple : « *Mon père était ben sévère quand j'étais petite, des fois il nous donnait des claques [...] Mon chum était violent physiquement envers moi* » (Entrevue 11, femme, 39 ans). La continuité ou la reproduction de ce comportement a amené certains participants dans un état de quasi-acceptation se disant : « *J'me suis laissé faire, j'ai fermé les yeux, t'sais j'tais comme habitué* » (Entrevue 8, femme, 39 ans). Plus de la moitié des participants ont vécu des abus répétitifs, se retrouvant à l'âge adulte face à des situations semblables à celles vécues durant l'enfance. Les répondants faisant référence à ce type d'évolution voient la répétition du comportement d'abus envers eux comme une fatalité.

4.2.3 La consommation de substances psychotropes

Les participants ont parlé de ce thème de différentes façons et deux sous-thèmes ont été analysés, soit les motivations qui ont amené le début de la consommation de substances psychotropes et l'évolution de cette consommation dans le temps.

4.2.3.1 Déclencheurs de la consommation

Le sous-thème « déclencheurs » traite de ce qui, selon les participants, les a amenés à consommer des substances psychotropes. Certains d'entre eux ont débuté leur consommation pour faciliter leur **intégration sociale**. Cela signifie que la personne a voulu imiter son entourage et faire partie du groupe. Par exemple : « J'ai fait comme les autres, tout l'monde en prenait... sauf que moi j'ai continué » (Entrevue 2, femme). De plus, certaines personnes évoquent avoir eu des difficultés relationnelles étant jeunes, et elles ont eu l'impression que la consommation leur permettrait d'avoir des amis. Une participante explique : « J'avais pas vraiment d'amis... y'avait du monde qui consommait à mon école et j'en ai pris avec eux. Après ils ont arrêté de m'écœurer et c'est devenu mes amis... j'avais une gang t'sais, c'était ça l'important! » (Entrevue 1, femme). De plus, certains ont tenté de s'intégrer socialement par la recherche de sentiment de pouvoir. La consommation a amené davantage de respect de la part de l'entourage et des pairs. Un participant explique : « J'tais un timide moi pis j'me suis dit à un moment donné que fallait j'me dégêne... c'est le moyen que j'ai trouvé. Peut-être pas le meilleur, mais, ça a marché. Quand j'ai commencé, j'me faisais respecter, plus personne m'a écœuré à partir de là » (Entrevue 7, homme).

Pendant que certains sont motivés par le désir d'avoir des amis, d'autres ont tenté d'oublier et de **supporter leur réalité**, en d'autres mots de supporter la souffrance engendrée par les abus. Cette réponse est rencontrée lorsque la consommation semblait aider le participant à tolérer la réalité de sa vie quotidienne. Par exemple : « Avec ça (la consommation) j'tais plus fort, c'tait plus facile » (Entrevue 9, homme). Certains participants, avant même de faire cette entrevue, avaient directement associé leur besoin de gérer leurs sentiments négatifs face à leur quotidien et le début de leur consommation en affirmant : « Fallait que j'fasse quelque chose, j'pouvais pas m'en aller alors j'me suis g'lé. Ça me permettait de m'effacer » (Entrevue 3, femme).

Contrairement à ce qu'on pouvait s'attendre, on remarque que ce n'est pas la totalité des participants qui explique le début de sa consommation de substances psychotropes par nécessité d'oublier la réalité du quotidien. En effet, beaucoup de répondants ont tenté de « faire comme les autres », de « faire partie d'un groupe d'amis ». Le besoin de s'identifier à un groupe semble très important pour beaucoup de participants. Puisque plusieurs d'entre eux vivent des difficultés à la maison, la possibilité de trouver un peu de réconfort dans un cercle d'amis peut devenir une priorité. Certaines situations difficiles de leur vie quotidienne peuvent avoir eu des impacts négatifs sur leur capacité à entrer facilement en relation avec des pairs. La consommation de substances psychotropes devient donc un moyen facile d'accéder à un cercle d'amis.

4.2.3.2 L'évolution de la consommation de substances psychotropes

L'évolution de la consommation diffère d'un récit à l'autre. L'évolution fait référence au déroulement de la consommation tout au long de leur vie. Les participants ont évoqué la manière dont la consommation s'est déroulée durant leur parcours, ce qui a permis d'observer des fluctuations dans leur consommation. Ces fluctuations prennent ici deux formes : en alternance ou continue.

La consommation en alternance est remarquée lorsqu'elle est parsemée de temps d'arrêts et de rechutes. Onze personnes en font mention et évoquent, pour la plupart du temps, des raisons qui ont amené les temps d'arrêt et les rechutes. Voici quelques extraits : « *Des fois ça allait bien, j'en prenais pas, mais ça recommençait quand ça allait mal* » (Entrevue 4, homme), « J'ai arrêté, j'ai rechuté, j'ai arrêté, j'ai rechuté, c'est l'histoire de ma vie ça. J'pas capable tout seul c'est clair, c'est pour ça j'suis ici » (Entrevue 14, homme). .

Tandis que la consommation ponctuelle comprend des temps d'abstinence, **la consommation continue** n'en comprend aucun. Par exemple : « *Moi j'ai toujours consommé, j'ai jamais arrêté* » (Entrevue 3, femme, 35 ans). Les participants ayant vécu cette évolution de leur consommation expliquent leur incapacité à vivre sans la substance consommée. « *C'est pas par manque de volonté, t'sais, mais j'ai juste jamais pu avant aujourd'hui* ». Sept personnes n'ont jamais eu de temps d'arrêt depuis le début de leur consommation.

4.2.4 Le rapport au marché du travail en termes d'insertion, d'intégration et de maintien

Le rapport au marché du travail est au cœur de cette recherche puisque celui-ci aidera à déterminer les différents types de parcours professionnels rencontrés chez les répondants. Le thème du travail est divisé en trois sous-thèmes soit l'insertion, l'intégration et le maintien.

4.2.4.1 L'insertion

L'insertion se subdivise en deux catégories soit que celle-ci a été problématique ou non problématique. Au moins la moitié (10) des participants déclarent ne pas avoir eu de difficulté à se trouver un emploi et à se faire embaucher. Pour ces personnes, le problème était vécu à un autre niveau, soit au niveau de l'intégration ou du maintien en emploi. Par contre, d'autres ont vécu des difficultés d'insertion et les explications données sont reliées au travail illégal ou au manque de confiance en leurs compétences qui semblait diminuer leur accessibilité à l'emploi.

Le travail illégal est une activité criminelle réalisée dans l'optique de faire de l'argent afin de subvenir à ses besoins. Les participants en parlent comme une importante source de revenus. Ceux qui pratiquaient un travail illégal ont expliqué leur difficulté

d'insertion par le fait que ce travail leur permettait d'avoir de l'argent plus rapidement et en plus grande quantité qu'un travail légal et ce, afin de subvenir à leur besoin de consommation. Un travail régulier les décourageait rapidement lorsqu'il était question de salaire minimum : « *J'vendais, j'vendais, j'faisais vraiment d'argent. T'sais c'était pas intéressant d'aller travailler au salaire minimum* » (Entrevue 4, homme, 32 ans). Ces revenus ne répondaient en rien à leur train de vie. On remarque deux types de travail illégal, soit la prostitution et la vente de stupéfiants. Une participante explique comment le travail illégal est arrivé dans sa vie : « *J'ai été abusée et la prostitution est arrivée, comme presque en même temps... j'ai jamais vraiment travaillé* » (Entrevue 3, femme, 35 ans).

Outre le travail illégal nuisant à l'insertion sur le marché du travail, certains participants ont une difficulté à faire valoir leurs compétences. Le **manque de confiance** en leurs compétences rend difficile leur insertion. Certains ont parlé de leur manque de confiance de façon générale : « *Quand tu te fais toujours dire que t'es pas bon, tu finis par le croire toi aussi* » (Entrevue 1, femme 35 ans). Lorsque ces personnes se retrouvaient en situation d'entrevue, elles étaient incapables de faire valoir leurs compétences à l'employeur. Beaucoup d'entre elles ont parlé de leur incapacité à répondre à la question généralement posée en entrevue « Pourquoi devrions-nous vous engager? ».

4.2.4.2 Intégration au travail

L'intégration au milieu de travail a été problématique dans quatre récits de vie. Le matériel amassé en entrevue a permis de donner trois explications aux situations d'intégration problématique : l'exclusion par les pairs, l'autoexclusion et la violence dans le milieu de travail.

L'exclusion par les pairs, autrement dit la difficulté à s'intégrer dans un groupe au travail a été abordée. Certains auraient aimé faire partie du groupe et se sentir intégrés, mais ils ont eu l'impression d'être indésirables face à leurs collègues : « *Personne me parlait* »

vraiment, t'sais ils trouvaient que je « fitais » pas avec eux. C'est plate parce que moi j'aurais aimé ça, mais eux ils voulaient pas de moi » (Entrevue 12, femme).

Contrairement à ceux qui auraient bien aimé faire partie du groupe, d'autres se mettent volontairement à l'écart. **L'autoexclusion** est vécue par certains participants. Ceux-ci affirment que le milieu de travail ne leur correspondait pas et que les gens qui y travaillent n'ont aucune affinité avec eux. Par exemple : « Ah, ce monde là c'tait pas mon genre, j'aimais mieux me tenir à l'écart. Anyway, ils étaient plates » (Entrevue 9, homme).

On remarque également que l'intégration a parfois été compromise par la **violence dans le milieu de travail**. Certains participants ont été victimes de violence verbale, physique ou sexuelle à l'intérieur de leur milieu de travail. La plupart vivent ces situations de la part de leur employeur ou de collègues ayant un statut plus élevé que le leur : « Je sais pas si c'est lui ou moi qui a commencé, mais, à un moment donné je trouvais pas ça drôle, mon boss y faisait vraiment du harcèlement sexuel » (Entrevue 2, femme). Toutefois on remarque également dans le récit de vie d'un participant, une situation de violence dans le milieu de travail dont il est l'auteur. En effet, pratiquement à chaque emploi que cette personne a occupé, elle avait un comportement violent lorsqu'elle se sentait frustrée. Il a même perdu des emplois à cause de ce comportement, mais cela a surtout engendré des difficultés d'intégration au groupe à cause des crises de colère. En effet un participant s'exprime : « Quand ça faisait pas mon affaire, je fessais c'est tout... je me suis tellement battu à job là !! » (Entrevue 7, homme).

4.2.4.3 Maintien

Finalement, le discours des participants par rapport au maintien en emploi nous a permis de constater que dans 11 récits de vie, le maintien au travail a été problématique. Plus de la moitié des participants a donc rapporté avoir vécu des problèmes de maintien en

emploi. Les explications données se résument ainsi : le mauvais domaine de travail, le revenu insuffisant, l'absentéisme et la parentalité.

Quatre participants ont fait référence à leurs difficultés de maintien au travail en expliquant qu'ils ne se sentaient pas à leur place dans ce travail; qu'ils n'aimaient pas ce qu'ils faisaient et qu'ils étaient dans le **mauvais domaine de travail**. En fait, beaucoup d'entre eux avaient de la difficulté à nommer ce qu'ils aimaient faire et dans quel genre de travail ils se verraient : « T'sais dans l'fond je l'sais pas c'que j'aime faire... j'veux juste d'l'argent pour vivre, mais pas à tout prix. Si j'aime pas ça, ça marche juste pas » (Entrevue 16, homme).

On constate également dans 7 récits de vie que les participants ont déjà quitté leur emploi en raison d'un **revenu insuffisant**. Certains participants ont besoin de plus d'argent en raison de leur train de vie et changent d'emploi fréquemment pour avoir un meilleur salaire. Beaucoup ont rapporté qu'ils trouvaient que pour le travail accompli, ils auraient mérité plus d'argent que ce qu'ils recevaient. Ils quittent donc l'emploi, à la recherche d'un revenu plus élevé. Un participant nous dit : « Qu'est-ce que tu voulais que je fasse avec ce salaire là... j'pouvais même pas payer le quart de c'que j'prenais » (Entrevue 4, homme).

Les problèmes d'**absentéisme au travail** ont été rapportés dans trois récits. En effet, quelques participants ont expliqué n'avoir pas toujours démissionné officiellement de leur travail, mais avoir seulement arrêté de s'y rendre. D'autres ont été congédiés, car ils avaient manqué trop souvent. Cet absentéisme est souvent banalisé de la part des participants, par exemple : « Ben j'y allais pas des fois... ben souvent... ça me tentait juste pas » (Entrevue 17, homme). Parfois même certains en parlent avec humour : « Ben je m'étais fait avertir de pas être g'lé à job... alors j'y allais pas quand j'étais g'lé. Faque j'y allais pas souvent! » (Entrevue 14, homme).

Finalement, l'arrivée d'un enfant, **la parentalité**, a amené deux personnes du groupe de répondants à quitter leur emploi volontairement afin de s'en occuper à plein temps. Toutefois, à l'écoute de leur discours on constate également qu'elles avaient certaines contraintes du milieu. Par exemple, une femme est tombée enceinte et venait d'avoir un nouvel emploi, son contrat n'a donc pas été renouvelé à son retour : « Ça faisait juste un mois que j'avais une job quand j'suis tombée enceinte alors j'ai pas eu d'contrat mais, dans l'fond c'était bien comme ça j'ai pu m'occuper d'elle » (Entrevue 1, femme). Une autre personne n'a pas été en mesure de trouver une garderie et n'avait personne pour s'occuper de sa fille. Elle a donc dû quitter son emploi : « J'ai arrêté de travailler pour m'occuper de mon fils. T'sais j'étais toute seule, j'avais pas de garderie et je voulais pas non plus que quelqu'un d'autre s'occupe de lui » (Entrevue 5, femme). Finalement, ces participants semblent avoir composé avec une situation imprévue plutôt que d'avoir volontairement pris la décision de quitter leur emploi pour s'occuper de leur enfant.

Ces données nous permettent d'avoir une idée d'ensemble de différents sujets abordés par les participants lors des entrevues. Par la suite, une grille d'analyse a été construite afin de mener à la construction d'une typologie de parcours professionnels.

4.3 Typologie de parcours professionnels

Grâce aux analyses de QDA Miner, il nous a été possible de constater que certains thèmes similaires apparaissaient dans différents récits. En combinant ces catégorisations à une grille d'analyse (Annexe D, p.109) basée sur les trois principes retenus de l'approche des parcours de vie, les interprétations nous ont permis de dégager certains critères et d'en venir à trois types de parcours professionnels qui sont mutuellement exclusifs. Le parcours professionnel est vu au sens de trajectoire (Sapin & al, 2007), non seulement sur le marché du travail mais également dans les autres sphères de vie. En d'autres termes, le parcours professionnels est une série d'évènements qui se sont succédés et ont eu des répercussions sur le marché du travail de l'individu en terme d'insertion, d'intégration et de maintien.

Les entrevues effectuées ont été basées sur l’outil méthodologique des lignes de vie. Ces lignes, construites par le participant lui-même, ont permis de visualiser **la temporalité** des événements de sa vie, sur les trois lignes de vie, soit les abus physiques, sexuels ou psychologiques, la consommation de substances psychotropes et l’histoire professionnelle. Après avoir noté les différentes périodes de vie abordées par les 19 participants, il a été possible de décrire quatre périodes temporelles abordées dans les récits : l’enfance, l’âge scolaire, la vie adulte et la vie au travail. Dans chaque période, tout ce qui concerne la vie amoureuse, les relations familiales et amicales ou tout autre événement survenu ont été notés. La période de l’enfance se situe avant l’entrée à la maternelle, donc de 0 à 5 ans. La période d’âge scolaire se situe de 5 ans jusqu’à l’âge de 18 ans. Régulièrement, les participants ont séparé cette période en deux soit l’école primaire et l’école secondaire. Ensuite vient la période de l’âge adulte qu’on voit à partir de 18 ans et jusqu’à aujourd’hui. La vie au travail et la période de l’âge adulte ont été séparées, puisque le rapport au marché du travail en termes d’insertion, d’intégration et de maintien est au cœur de cette recherche. Dans la grille d’analyse, quelques notes ont été prises pour chacune de ces périodes, et ce, pour chaque participant.

Par la suite, la grille devait traiter du principe de **l’interrelation des trajectoires** c'est-à-dire que les trajectoires d’un individu sont interreliées avec celles de ses proches et elles ont des influences réciproques (Sapin, Spini & Widmer, 2007). Encore ici, l’outil méthodologique des lignes de vie a été utile à cette étape, car plusieurs participants avaient eux-mêmes relié certains moments de leur vie entre eux. Comme la subjectivité du participant est au cœur de cette recherche, les relations établies par le participant lui-même ont d’abord été inscrites dans la grille d’analyse. De plus, certaines relations ont été remarquées par la chercheuse sans être identifiées spécifiquement par le participant. Celles-ci ont été également ajoutées afin de compléter la grille.

Finalement, le principe de **l’intentionnalité** était plus subtilement abordé dans les récits de vie. En se rappelant que l’individu n’est pas passif face aux effets des situations

qui marquent sa vie (Sapin, Spini & Widmer, 2007), il est donc possible qu'il fasse des choix, des compromis ou qu'il tente de trouver des alternatives afin d'influencer sa réalité (LeBossé, 2003). La grille d'analyse a traité de ces choix, alternatives ou compromis, utilisés par le participant à différentes étapes de sa vie. Ceux-ci ont souvent été abordés par les participants comme une « solution » viable à ce moment de leur vie qui les a temporairement aidés à influencer leur réalité. Ces « solutions », comme on les nommera, ne sont pas nécessairement positives ou négatives, il s'agit de l'option qui leur a semblé le mieux à prendre à ce moment de leur vie et qui a eu des répercussions sur eux.

Le tableau 1 résume les trois types de parcours professionnels qui découlent des analyses effectuées. Ce tableau décrit les caractéristiques particulières de chacun des types en termes de temporalité, d'intentionnalité et d'interrelations.

Tableau 1 : Typologie des parcours

	TEMPORALITÉ	INTENTIONNALITÉ	INTERRELATIONS
CERCLE VICIEUX (N= 10)	Cercle vicieux spirale	Aucune emprise (fatalisme subi) Attribution externe	Abus répétitifs Consommation : imitation et ponctuelle Marché du travail : maintien
IMPULSIF (N= 4)	Escalade reproduction	Impulsion (fuite ou attaque)	Abus physiques Consommation : sentiment de pouvoir Marché du travail : Intégration, violence
IMPUISSANCE APPRISE (N= 5)	Constance	Internalisation (culpabilité) Attribution interne	Abus continu Consommation : pour oublier et continu Marché du travail : peur, violence, abus

4.3.1 Parcours du cercle vicieux

Tout d'abord on remarque un type de parcours spécifique à dix récits de vie que l'on nommera « **parcours du cercle vicieux** ». Celui-ci se déroule quasiment de façon circulaire, comme une roue qui tourne, où un évènement en engendre un autre qui à son tour a des répercussions sur l'autre. Certaines particularités caractérisent ce parcours d'enchaînement en termes de temporalité, d'intentionnalité et d'interrelation des trajectoires.

Un participant explique que le fait d'avoir subi de l'intimidation au secondaire a eu des répercussions sur sa consommation, c'est-à-dire qu'il s'est initié à la consommation de drogues. Cette dernière a eu des répercussions sur ses résultats scolaires ce qui a eu pour conséquence de lui faire doubler son année. Par la suite, l'intimidation a perduré et il explique qu'il était la risée puisqu'il reprenait son année scolaire. Sa consommation de drogues a donc augmenté drastiquement ce qui l'a amené à décrocher de l'école. Toujours selon lui, son décrochage scolaire l'a entraîné vers la vente de stupéfiants puisqu'il devait subvenir à ses besoins de consommer, mais il n'était pas en mesure de travailler. Le participant raconte que dans le milieu de la vente de stupéfiants il a rencontré une femme avec qui il a vécu une relation très malsaine. Il vivait de l'abus psychologique de sa part. Cette relation malsaine l'a amené à faire plusieurs rechutes de toxicomanie au cours des années. Ces rechutes ont entraîné de nombreuses pertes d'emploi. Finalement, le participant nous explique que ces nombreux emplois de courte durée paraissaient très mal sur son curriculum vitae et que cela lui nuit dans ses recherches d'emploi. On remarque donc, dans ce récit de vie une roue qui tourne et certains évènements qui en enclenchent d'autres. Les abus (l'intimidation) ont des répercussions sur la consommation, qui elle, a des répercussions sur le parcours scolaire, ce qui augmente la consommation. Par la suite, on remarque encore des répercussions sur le parcours scolaire, sur le choix d'un travail illégal et finalement, il y a retour à une situation d'abus et la roue continue.

Ce type de parcours est caractérisé par une impression de ne pas être en mesure d'influencer son destin. En effet, l'histoire de vie est décrite plutôt comme un fatalisme subi. Les événements semblent s'enchaîner d'eux-mêmes comme dans un engrenage dans lequel l'individu n'a pas vraiment la possibilité d'intervenir. Le marché du travail semble être un monde dans lequel l'individu ne prend pas de décision au gré de ce qu'il vit. Par exemple, un participant s'exprime : « *J'ai jamais vraiment voulu vendre, mais bon j'avais pas vraiment le choix* » (Entrevue 4, homme, 32 ans). Les difficultés professionnelles sont souvent reliées au besoin d'argent afin de se procurer la substance consommée. C'est donc la consommation qui crée le besoin de gagner plus d'argent. Toujours selon les participants, c'est ce besoin d'argent qui amène la nécessité de pratiquer un travail illégal comme source de revenus. Cela permet d'avoir un revenu plus élevé de façon beaucoup plus rapide. Lorsque ce mode de vie devient routinier, le modifier devient extrêmement difficile. Ces personnes ne semblent pas croire qu'elles peuvent modifier des choses à leur parcours puisque : « *la vie se charge de me mettre des bâtons dans les roues, t'sais c'est pas moi qui veux ça!* » (Entrevue 4, homme, 32 ans). Cela amène donc à avoir de la difficulté à s'insérer sur le marché du travail de façon « conventionnelle ». Ceux qui n'ont pas eu recours au travail illégal comme source de revenu principal font également partie de ce type de parcours. Toutefois, il faut que la difficulté à s'insérer ou se maintenir sur le marché du travail soit justifiée uniquement par leur problème de consommation. En effet, certains participants affirment que s'ils ne consommaient pas, ils n'auraient aucun problème.

On remarque dans le discours de ces répondants que leurs difficultés sur le marché du travail s'expliquent uniquement par leur problème de consommation de substances psychotropes. Ils débutent leur consommation par imitation et l'évolution de celle-ci se déroule en alternance. Au niveau des abus, aucun type d'abus n'est particulièrement associé à ce type de parcours, toutefois on remarque que l'évolution des abus se déroule de façon répétitive pour les 10 participants. Les rechutes de consommation sont « justifiées » par la réapparition d'une situation d'abus. Finalement, on remarque que, bien que certains répondants aient des explications variées par rapport à leur « rapport au travail », ils ont tous des difficultés au niveau du maintien en emploi.

4.3.2 Parcours impulsif

Tandis que certains participants croient ne pas avoir de pouvoir de changement face à leur parcours, quatre participants utilisent la colère comme façon de faire face aux difficultés qui se présentent à eux. Ce deuxième type de parcours est nommé **parcours impulsif**. Ici, on remarque que des comportements subis durant l'enfance semblent se reproduire à l'âge adulte dans différentes sphères de vie, dont la sphère professionnelle. Ces comportements ne sont pas réfléchis, mais impulsifs et souvent drastiques. Les abus physiques font partie de l'histoire des quatre participants présentant ce type de parcours et ils ont tous vécu de l'intimidation scolaire. Le ton utilisé par les participants lors du récit de vie est sec, rapide et majoritairement chargé de colère. Il a été possible de constater également des caractéristiques communes dans les quatre récits de vie en termes de temporalité, d'intentionnalité et d'interrelation des trajectoires.

Un individu subissait de l'abus physique de la part de son père lorsqu'il était jeune. Il décrit son père comme étant impulsif et violent. Ce participant se décrit comme étant lui, très calme lorsqu'il était jeune. Lorsqu'il a commencé à vivre de l'intimidation à l'école primaire, il ne réagit pas violemment. Plus le temps a passé, plus l'individu a commencé à montrer des comportements de violence envers ses pairs à l'école, en réaction à leur intimidation envers lui. Par la suite, la consommation de substances psychotropes a débuté et le comportement violent du participant n'a cessé d'augmenter et il s'est étendu à plusieurs sphères de sa vie. La sphère amoureuse a rapidement été atteinte par son agressivité puisqu'il ne se souvient d'aucune relation de couple dans laquelle il n'a pas exercé de la violence verbale et physique envers sa conjointe. Ses comportements violents sont également apparus dans le contexte du travail. En effet, il rapporte avoir fait subir de la violence verbale et physique dans plusieurs milieux de travail à l'endroit de ses collègues et également envers des patrons. Le comportement violent de ce participant a donc connu une escalade tout au long de sa vie et cela a entraîné des difficultés d'intégration en emploi.

Cependant, le parcours impulsif n'est pas seulement associé à la violence. En effet, le principe de ce type de parcours est que l'individu réagit rapidement et de façon non réfléchie à une situation qui se présente à lui. Deux participants sur quatre ont déjà exprimé leur colère par la violence, tandis que les quatre participants affirment avoir déjà fui une situation désagréable sans préavis. La personne semble toujours être dans un état de défense, toujours sur ses gardes. Ces comportements impulsifs semblent être des réactions apprises afin de contrôler la réalité. La consommation devient également une façon de la contrôler en procurant un sentiment de pouvoir face à l'entourage. Cette motivation à la consommation est rapportée par les quatre individus présentant ce type de parcours.

À l'âge adulte, le monde du travail devient comme une jungle dans laquelle la personne peut se faire attaquer à tout moment. Un participant s'est en effet exprimé ainsi : « *C't'une vraie jungle la job, faut tout l'temps que j'me t'cheque* » (Entrevue 7, homme, 56 ans). La personne est donc toujours prête à réagir pour se protéger. La violence ou la fuite deviennent un moyen de défense. Lorsqu'une situation ne leur plaît pas dans un milieu de travail, ils quittent leur emploi sans avertissement et se disent que c'était la bonne chose à faire. De plus, on remarque que certains comportements connus durant l'enfance se reproduisent à l'âge adulte dans la sphère du travail. En effet, deux des participants ont subi des abus d'ordre physique et ont reproduit cette violence physique dans plusieurs contextes, notamment le travail. Par exemple, un participant affirme que lorsqu'une situation le frustrait, il réagissait, dit-il « *exactement comme mon père m'a montré* » (Entrevue 7, homme, 56 ans). Cette reproduction du comportement a eu des impacts très négatifs pour cette personne puisqu'il a eu énormément de difficulté à conserver un travail. Toutefois, il y a également un participant pour qui le comportement est complètement inversé, c'est-à-dire qu'au lieu de reproduire la violence connue, il a fait complètement l'inverse se disant qu'il ne voulait pas ressembler à son agresseur: « *Je ne voulais surtout pas ressembler à mon père* » (Entrevue 19, homme, 37 ans). Dans un contexte de travail, il prend beaucoup de temps afin de former les jeunes travailleurs et le faisait spontanément : « *Dans mon milieu, ça se fait pas vraiment, parce que les jeunes pourraient prendre notre place t'sais! Mais moi mon père m'a tellement dit que j'serais jamais capable de rien faire que maintenant je*

le montre aux jeunes pis je leur dis qui vont être capables. J'aime ça faire ça » (Entrevue 19, homme, 37 ans). Ce comportement, bien que positif, n'est pas réfléchi et cela lui a amené certaines difficultés d'intégration dans son corps de métier.

4.3.3 Parcours de l'impuissance apprise

Le dernier type de parcours professionnel concerne les cinq répondants ayant toujours l'impression de ne pas être à la hauteur. Ce dernier type de parcours professionnel est nommé « **parcours de l'impuissance apprise** ». On remarque que les individus présentant ce type de parcours exercent un dénigrement de soi qui dure depuis de nombreuses années et qui finit par atteindre notamment la sphère du travail. Trois personnes présentant ce type de parcours ont occupé des emplois, mais vivaient souvent de la violence verbale au travail, voire même du harcèlement sexuel et psychologique. La majorité de ces personnes se sont senties jugées au travail, ne s'y trouvant pas à leur place. Ce qui diffère ce type de parcours de celui d'enchaînement, c'est principalement l'internalisation des événements négatifs. La personne présentant un parcours de l'impuissance apprise subit les événements en se convainquant que c'est ce qu'elle mérite. Le marché du travail semble lui faire peur, une participante s'est exprimée : « *T'sais les gens sont méchants, mon but à moi c'est qu'ils oublient que j'suis là* » (Entrevue 1, femme, 35 ans).

Par exemple, une participante de 35 ans rapporte avoir subi de la violence psychologique de la part de sa mère étant jeune. Cette violence se poursuit encore aujourd'hui. Sa mère l'a toujours dénigrée et cette participante estime être non désirée par celle-ci. De plus, elle a été victime d'intimidation durant son primaire et rapporte qu'elle ne réagissait pas à cette situation. Elle en est venue à penser que c'était ce qu'elle méritait. Par la suite, la consommation de substances psychotropes a débuté, d'abord pour faire comme les autres, mais rapidement cette consommation est devenue un moyen d'apaiser sa souffrance. Ses relations amoureuses ont toujours été difficiles, la violence psychologique

et physique ont fait partie de la quasi-totalité des relations. Elle en est venue à croire qu'elle ne « *valait rien* » (Entrevue 1, femme, 35 ans). Elle a internalisé cette croyance et celle-ci s'est reportée sur la sphère du travail. À plusieurs reprises elle n'allait pas chercher de travail puisqu'elle se disait qu'elle n'était pas en mesure d'être retenue en emploi, qu'elle n'en avait pas les qualifications, etc. La prostitution est devenue son principal revenu pendant un moment et cette situation n'a qu'empiré son problème d'estime d'elle-même.

Une autre femme de 35 ans ayant fait de la prostitution toute sa vie a expliqué qu'elle n'a jamais osé aller travailler. Elle affirme avoir quitté l'école parce qu'elle était certaine de sentir mauvais à cause des abus sexuels qu'elle avait vécus. Suite à cela, son image négative d'elle-même ne lui a jamais permis de se présenter en entrevue puisque « *de toute façon, jamais ils ne vont me prendre* » (Entrevue 3, femme, 35 ans). On remarque dans ces récits que tout tourne autour du dénigrement, soit de la part des autres ou soit d'elle-même.

Dans ce type de parcours, on remarque que le déclencheur de la consommation de substances psychotropes est, dans les cinq récits, le désir d'oublier ou de diminuer la souffrance vécue. L'évolution de cette consommation est continue pour 4 d'entre eux et un individu a vécu une évolution en alternance. Cette souffrance est amenée par différents types d'abus, cependant ces abus ont une évolution continue. La personne a toujours vécu une situation d'abus et ne semble pas connaître autre chose. Dans les cinq récits de vie on entend des justifications et des excuses par rapport aux comportements de violence conjugale, beaucoup de minimisation par rapport à l'ampleur des abus subis, etc. On comprend que la personne a normalisé ces comportements négatifs envers elle pour réussir à supporter.

4.4 L'intimidation scolaire

La problématique d'intimidation scolaire, qui a été évoquée dans la moitié des récits de vie (10) n'avait pas été précisément mentionnée dans la littérature et n'était pas explicitement visée dans nos entretiens. Cependant, cet élément est apparu de manière inattendue et flagrante dans les récits des participants, si bien qu'il mérite une attention particulière. En effet, les participants font une grande différence entre les abus psychologiques et l'intimidation scolaire, expliquant parfois que l'intimidation aurait même fait plus de ravages que les autres types d'abus subis. L'intimidation scolaire est remarquée dans les trois types de parcours. Ce qui diffère d'un parcours à l'autre est la façon dont l'individu réagit par rapport à cette situation. Dans le **parcours du cercle vicieux**, l'intimidation est perçue comme l'explication du début de la consommation. Dans ce cas, la personne ne voit pas la situation d'intimidation comme une fatalité, mais comme un événement qui fait partie d'une suite « logique » qui se déroule devant elle et sur laquelle elle n'exerce pas de contrôle. Dans le **parcours impulsif**, l'individu répond à la situation d'intimidation de la même façon qu'il répond à beaucoup d'événements se présentant à lui, c'est-à-dire de façon impulsive. Selon lui, il n'a pas à vivre cette situation d'abus et il prend les choses en main pour améliorer son sort. Dans deux des quatre récits de vie de ce parcours, la personne a répondu par la violence pour que la situation se résorbe. Dans deux cas, des moyens comme la vente de stupéfiants a été utilisé pour réussir à acquérir du pouvoir face aux pairs. Finalement, dans le **parcours d'impuissance apprise**, la situation d'intimidation scolaire vient confirmer la mauvaise opinion que la personne avait d'elle-même. Elle répond donc à cette situation en se disant qu'elle le mérite. La consommation est utilisée pour soulager la souffrance. L'intimidation scolaire pourrait donc être un déterminant important dans l'apparition de problème de consommation de substances psychotropes. La façon de répondre à cette situation de la part de l'adolescent semble être déterminant dans son type de parcours professionnel plus tard.

4.5 Le recours au travail illégal

Le recours au travail illégal est un phénomène qui a été constaté dans les trois types de parcours professionnels et dans 8 récits de vie. On avait également établi dans la littérature sur le sujet que la consommation de substances psychotropes augmentait le risque de prostitution (Widom & Kuhns, 1996). Dans la présente étude, il semble y avoir une certaine division sexuelle du travail illégal. En effet, on constate que dans les récits de vie où il est question de travail illégal, les hommes pratiquent la vente de stupéfiants alors que les femmes pratiquent la prostitution. Évidemment, 19 entrevues ne peuvent amener une généralisation, mais il est intéressant de le noter. De plus, le recours au travail illégal ne découle pas des mêmes motivations selon les types de parcours. Des dix personnes vivant un **parcours du cercle vicieux**, deux expliquent ne pas avoir volontairement choisi de pratiquer un travail illégal. Au niveau du **parcours impulsif**, deux individus affirment avoir choisi délibérément cette avenue afin de combler ses besoins financiers. Chez les personnes présentant un **parcours d'impuissance apprise**, quatre semblent se convaincre que le travail illégal est le seul type de travail qu'elles peuvent exercer en raison de leurs mauvais résultats scolaires ainsi que ses mauvaises expériences de travail. Elles considèrent ne pas posséder les compétences afin d'exercer un emploi légal.

En somme, les trois types de parcours professionnels, soit le parcours du cercle vicieux, le parcours impulsif et le parcours d'impuissance apprise, nous permettent de mieux s'illustrer les différences de comportements et de problématiques vécues par les participants. Il est également intéressant de constater que certains phénomènes comme l'intimidation scolaire et le recours au travail illégal reviennent dans tous les types de parcours professionnels mais toutefois, pas pour les mêmes raisons.

5. Conclusion

La recherche désirait répondre à la question suivante : de quelles façons les abus physiques ou sexuels subis durant l'enfance et les problèmes de consommation de substances psychotropes jouent-ils un rôle sur les difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien au travail? Dans l'optique de mieux comprendre le sens de l'expérience professionnelle de toxicomanes aux prises avec un historique d'abus physiques ou sexuels subis durant l'enfance, 19 répondants ont été rencontrés selon une approche méthodologique par récits de vie (De Gaulejac & Legrand, 2008). Afin de répondre à la question de recherche, le présent chapitre reprendra les principaux résultats obtenus. Par la suite, les limites de cette étude ainsi que les implications pour la pratique seront présentées.

5.1 Synthèse des résultats obtenus

Les résultats obtenus vont dans le même sens que ce qui avait été observé dans la littérature. En effet, il avait été souligné que le fait d'avoir été victime d'abus physiques ou sexuels augmentait le risque de délinquance (Landsford, Miller-Johnson & al, 2007), de prostitution (Widom & Kuhns, 1996), d'expulsion d'école et d'échecs scolaires (Leiter, 1997). La problématique de décrochage scolaire avait également été reliée à la consommation de substances psychotropes (Scales, 1990). La majorité des répondants vivait de l'aide sociale. L'étude de Morissette et Boivin (1999) a permis de constater que plusieurs personnes aux prises avec une dépendance aux substances psychotropes vivent effectivement des périodes de chômage ou d'assistance sociale de façon répétée. Or, les données sociodémographiques de notre échantillon montrent que près de la moitié des répondants ont décroché de l'école à l'adolescence et n'ont jamais obtenu de diplôme.

Dans la littérature, on constatait que la gravité des abus subis, que ce soit de la violence physique ou sexuelle, était corrélée avec le risque de consommation à l'âge adulte (Hyman & al, 2006). Or, nos résultats avancent que ce n'est effectivement pas le type

d'abus (physique, sexuel, psychologique ou intimidation scolaire) uniquement qui influence les parcours professionnels des individus. La complexité du vécu des participants ne peut avoir d'explication aussi simple.

Suite à l'analyse du matériel amassé lors des entrevues, il nous a été possible de faire ressortir une typologie de parcours professionnels de personnes toxicomanes ayant été victimes d'abus physiques ou sexuels durant l'enfance. Trois types de parcours ont émergé; le parcours du cercle vicieux, le parcours impulsif et le parcours d'impuissance apprise. Rappelons que le parcours du cercle vicieux est vécu par les individus qui montrent une impuissance à influencer les événements de leur vie. Le parcours impulsif est caractérisé par des réactions très promptes et vives aux événements de la vie et par un état perpétuel de méfiance. Le parcours d'impuissance apprise est caractérisé par un dénigrement de soi et par l'ultime conviction de ne jamais être à la hauteur.

5.2 Intimidation scolaire, travail illégal et parcours de vie

Les trois éléments de la théorie des parcours de vie retenus permettent de comprendre certaines situations d'une façon différente de ce qui est généralement proposé dans la littérature. D'abord, la question de l'intimidation scolaire est intéressante à analyser en lien avec la **temporalité**. Dans les trois types de parcours professionnels, on voit que l'individu répond à la situation d'abus (de façon volontaire ou non) par la consommation de substances psychotropes. La temporalité aurait-elle une incidence sur cette réaction? En se souvenant que la temporalité signifie que l'âge auquel survient un événement peut avoir des répercussions différentes (Sapin & al, 2007), le fait que cette situation d'abus survienne au début de l'adolescence pourrait avoir un impact différent que si cette situation était vécue à l'âge adulte. En effet, le besoin de s'identifier à un groupe étant important à l'adolescence (Cloutier, 1996), la situation d'intimidation devient comme un échec de ce besoin qui engendre de la souffrance. Bien que les raisons qui poussent l'individu à consommer semblent différentes, la consommation semble être une alternative intéressante et accessible

pour réussir à combler ce besoin d'identification ou à diminuer la souffrance associée à ce besoin non comblé.

Le principe de temporalité est également au cœur de la reproduction de comportement. La temporalité aidant à mieux comprendre les répercussions du temps sur les trajectoires (Elder & al, 2004), la recherche a permis de constater que certaines situations traumatisantes vécues durant l'enfance ont eu une incidence sur les parcours professionnels à long terme chez les participants. En s'attardant à cette temporalité, on remarque que certains comportements sont reproduits tels qu'ils ont été vécus par l'individu, et ce, sur plusieurs sphères de sa vie, notamment celle du travail. Toutefois, l'analyse de cette temporalité a également montré que les événements du passé ne posent pas que des contraintes pour l'avenir, mais amènent également des possibilités. Sapin & al (2007) portaient ce regard positif sur ces résurgences et les résultats de notre étude ont permis de constater que la prise de conscience de ces résurgences peut avoir des impacts positifs sur les trajectoires de l'individu.

L'intentionnalité est également un élément permettant de comprendre plus finement les résultats. En effet, la consommation de substances psychotropes peut être comprise comme un moyen pris par l'individu afin de se sortir d'une situation engendrant de la souffrance. Puisque l'individu n'est pas passif face à son environnement et qu'il peut agir pour tenter de le modifier (Le Bossé, 2003), la consommation peut être conçue comme une tentative d'adaptation à son milieu, ceci au-delà de son efficacité et des répercussions négatives que cette consommation amène dans la vie de la personne. Le principe d'intentionnalité permet également de concevoir le recours au travail illégal comme une stratégie afin de s'adapter à une réalité difficile. Ce type de travail devient, pour l'individu, un moyen de répondre à ses besoins financiers, mais également, pour certains, un moyen pour éviter une souffrance possiblement vécue dans un travail légal.

Finalement, le principe des **trajectoires interreliées** amène à constater l'effet du comportement de l'entourage sur les trajectoires d'un individu. Le comportement d'intimidation des pairs entraîne, par exemple, des conséquences sur la vie des victimes à long terme. De plus, les trajectoires d'un individu ne sont pas seulement interreliées avec celles de son entourage. Les trajectoires d'un même individu peuvent avoir des influences réciproques.

Le regard porté sur cette problématique à l'aide des lunettes de l'approche des parcours de vie a des répercussions sur la pratique en intervention avec cette clientèle particulière. La prochaine section traitera de ces implications pour la pratique en toxicomanie et plus particulièrement pour le conseiller d'orientation travaillant auprès d'une clientèle toxicomane ayant un historique d'abus physiques, sexuels ou psychologiques.

5.3 Implications des résultats pour la pratique

La majorité des participants nous a fait part de la pertinence de traiter simultanément la problématique de consommation de substances psychotropes et celle reliée aux traumatismes encourus par les abus. Toutefois, la plupart des centres travaillant auprès de la clientèle toxicomane ne traitent pas ces deux éléments de façon simultanée (Brady, 1994). Ces centres favorisent l'intervention ciblée au problème d'abus de substance (Evans et Sullivan, 1995) et ne considèrent pas de façon systématique les traumatismes vécus dans le passé. Suite à la recension de littérature, à la réalisation des entrevues ainsi qu'à l'analyse, on remarque que l'intervention auprès d'une clientèle toxicomane ayant subi des abus durant l'enfance n'est pas tâche facile. En effet, beaucoup d'événements et de situations ont des répercussions sur leurs difficultés à s'insérer, s'intégrer ou se maintenir en emploi. L'intervenant en toxicomanie doit donc aider le toxicomane à gérer sa dépendance, mais également l'aider à gérer un ou des traumatismes d'abus vécus. Or, les victimes d'abus n'ont guère tendance à en parler de leur propre initiative, si bien que

78

plusieurs participants ont complété jusqu'à 4 thérapies sans jamais parler d'abus. La problématique d'abus n'étant pas nécessairement traitée dans les maisons de thérapie pour toxicomanes dépendant des centres de réadaptation, elle l'est encore moins dans une démarche de réinsertion professionnelle.

Cela dit, à la lumière de nos résultats et conformément à ce qui émerge de la littérature (Najavits, 2008), parler d'abus pour aider à la gestion d'un problème de dépendance aux substances psychotropes concomitant avec des difficultés d'insertion, d'intégration ou de maintien en emploi nous semble pertinent. En s'appuyant sur l'approche des parcours de vie, la présente recherche nous permet de constater l'importance de l'interrelation des trajectoires, c'est à dire de quelles façons certaines trajectoires peuvent avoir des effets réciproques. Najavits (2008) affirme que comprendre cette interrelation aide à saisir la manière dont se construit le « cercle vicieux dans lequel chaque trouble déclenche l'autre » (p.8). Ainsi, cela peut faciliter la prévention de la rechute.

De plus, le conseiller d'orientation travaillant auprès d'une clientèle toxicomane ne peut pas travailler uniquement sur les difficultés en emploi de celle-ci. Il doit creuser plus loin, aider le toxicomane à faire du sens avec son vécu afin qu'il comprenne un peu plus d'où viennent ses comportements et ainsi lui donner plus d'outils afin d'être en mesure de les gérer. Le conseiller d'orientation, tout comme l'intervenant en toxicomanie, peut adapter son intervention en fonction du type de parcours professionnel vécu par son client. La typologie de parcours professionnels pourrait aider l'individu à comprendre sa façon particulière de réagir dans un milieu de travail et même dans sa vie quotidienne. L'objectif étant de l'aider à mieux gérer ses difficultés sur le marché du travail en termes d'insertion, d'intégration et de maintien.

Sur le plan méthodologique, l'outil utilisé lors des entrevues apporte un regard nouveau sur la problématique à l'étude et aide à la visualisation des différents parcours professionnels. Cet outil, appelé « lignes de vie » (Legrand, 1993), est habituellement

utilisé en sociologie clinique. Il pourrait être applicable à une démarche thérapeutique, afin d'aider les usagers de maison de thérapie ainsi que la clientèle en orientation, à comprendre leur parcours professionnel, dans la mesure où l'intervenant est outillé à l'utiliser. Ceci permettrait d'amener l'individu vers une démarche d'introspection et d'autoanalyse de son propre parcours. Sur le plan des résultats, la typologie de parcours professionnels permet de constater que les toxicomanes ayant été victimes d'abus physiques ou sexuels n'ont pas tous le même parcours. Cette façon de comprendre leurs comportements permet d'adapter l'intervention aux différents types de parcours professionnels.

5.4 Limites de l'étude

Certaines limitations méthodologiques sont à prendre en considération dans cette recherche. Tout d'abord, le nombre limité de participants ne permet pas d'affirmer que ces types de parcours professionnels sont les seuls rencontrés et que tous les individus vivant ces problèmes peuvent cadrer dans ceux-ci. Bien que cette typologie améliore la compréhension du phénomène à l'étude et que les résultats répondent à l'objectif de recherche, il est important de préciser que, par la nature exploratoire de l'étude, les résultats ne sont pas généralisables. De plus, la recherche ayant été effectuée de façon simultanée avec une démarche thérapeutique, certains participants avaient beaucoup de difficultés d'introspection. La capacité d'autoanalyse étant limitée chez certains participants, le récit de vie a parfois été très factuel. Finalement, à cause de contraintes temporelles, la recherche s'est effectuée en une seule rencontre avec le participant. Il aurait été intéressant de revenir sur le récit de vie en deux ou trois temps afin de laisser l'individu avancer dans sa réflexion et ainsi peut-être avoir une analyse plus profonde de son histoire.

Cette recherche nous a permis de mieux comprendre les difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien au travail rencontrées dans les parcours professionnels de personnes victimes d'abus physiques, sexuels et psychologiques durant l'enfance, aux prises avec un problème de consommation de substances psychotropes. Une typologie de

parcours professionnels a découlé de l'analyse des difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien au travail de cette population spécifique. Cette typologie permet de mieux illustrer la dynamique qui se conjugue entre les trois thèmes à l'étude. En effet, les abus, quel que soit leur type, amènent le développement d'une façon d'agir et d'interagir avec les autres. Ces façons d'agir s'appliquent à la vie quotidienne, mais également à la sphère du travail. La consommation est souvent un moyen utilisé pour différentes raisons afin de tenter d'améliorer son sort. Les déclencheurs de la consommation semblent avoir une incidence sur le type de difficultés vécues en emploi.

Cette recherche a proposé une conception originale de la problématique de consommation de substances psychotropes. En effet, plutôt que de décrire celle-ci comme étant une problématique « à guérir », elle est comprise comme une stratégie d'adaptation en réponse à un milieu dysfonctionnel. La consommation devenant un moyen pris par l'individu pour se mettre en action, pour modifier sa situation. Cette personne fait preuve d'intentionnalité et malgré les difficultés qu'engendre l'utilisation de ce moyen à long terme, on voit l'individu comme étant proactif face à sa réalité. Le toxicomane a besoin de donner un sens à son vécu afin d'être mieux outillé pour se sortir de son problème de dépendance (Castel, 1998). Le regard porté sur les événements du passé et la manière dont ceux-ci influencent l'avenir amènent l'individu à pouvoir se réapproprier son histoire. La typologie de parcours professionnels peut aider l'individu à faire des liens de compréhension entre la souffrance du passé et les difficultés du présent, dans l'optique de l'aider à se sortir de cette marginalisation. Il importe de garder en tête que l'individu aux prises avec un problème de dépendance aux substances psychotropes n'est pas nécessairement voué à vivre une marginalisation sans possibilité de retour. À ce titre, Castel (1998) explique que pour se sortir de la toxicomanie, l'individu doit apporter plusieurs changements et réorganisations au sein de sa vie et d'abord, il doit comprendre et se réapproprier le sens de ce qu'il a vécu. Il s'agit de redonner du sens à un parcours de vie marqué par la souffrance afin d'être en mesure de mieux envisager l'avenir.

RÉFÉRENCES

- Aciermo, R., Kilpatrick, D.G., Resnick, H., Saunders, B., De Arellano, M. & Best, C. (2000). Assault, PTSD, family substance use, and depression as risk factors for cigarette use in youth : finding of national survey of adolescents. *Journal of traumatic stress, 13*(3), 381-396.
- Ackerman, P.T., Newton, J.E.O., McPherson, W.B., Jones, J.G., & Dykman, R.A. (1998). Prevalence of post traumatic stress disorder and other psychiatric diagnoses in three groups of abused children (sexual, physical and both). *Child abuse & Neglect, 22*(8), 759-774.
- Ainsworth, M. (1978). *Patterns of attachment*. Hillsdale, NJ: LEA.
- Alexandre, P. K., & French, M. T. (2004). Further evidence on the labor market effects of addiction: Chronic drug use and employment in metropolitan Miami. *Contemporary Economic Policy, 22*(3), 382–393.
- Baldwin, M.L., Marcus, S.C. & De Simone, J. (2010). Job loss discrimination and former substance use disorders. *Drug and Alcohol Dependence, 110*(1), 1-7.
- Baltes, P.B. (1987). Theoretical propositions of life-span developmental psychology : on the dynamics between growth and decline. *Developmental Psychology, 23*(5), 611-626.
- Baumrind, D. (1991). The influence of parenting style on adolescent competence and substance use, *Journal of Early Adolescence, 11*(1), 56-95.
- Berndt, E.R., Finkelstein, S.N., Greenberg, P.E., Howland, R.H. & Keith, A. (1998). Workplace performance effects from chronic depression and its treatment. *Journal of Health Economics, 17*, 511-535.
- Boivin, M.-D., & DeMontigny, M.-J. (2002). La réinsertion sociale en toxicomanie : une voie à découvrir? *Comité permanent de lutte à la toxicomanie, Québec* : Publications du Québec.
- Brady, K.T., Killeen, T., Saladin, M.E., Dansky, B., & Becker, S. (1994). Comorbid substance abuse and posttraumatic stress disorder: Characteristics of women in treatment. *American journal on addictions, 3*, 160-164.
- Brems, C., Johnson, M.E., & Freemon, M. (2004). Childhood abuse history and substance use among men and women receiving detoxification services, *The American Journal of Drug and Alcohol Abuse, 30*(4), 799-821.
- Brems, C., & Namyniuk, L. (2002). The relationship of childhood abuse history and substance use in Alaska sample. *Substance Use Misuse, 37*, 473-493.

- Briere, J., & Runtz, M. (1993). Childhood sexual abuse: Long-term sequelae and implications for psychological assessment. *Journal of Interpersonal Violence*, 8, 312-330
- Briere, J. N., & Elliott, D. M. (1994). Immediate and long-term impacts of child sexual abuse. In R. E. Behrman (Ed.), *The future of children* (pp. 54–69). Los Altos, CA : Center for the Future of Children, The David & Lucile Packard Foundation.
- Burton, L.M., Bengston, V.L. (1985). Black grandmothers : issues of timing and continuity of roles. Dans Bengston, V.L., & Robertson, J.F. (Eds), *Grandparenthood*, (p.61-77). Beverly Hills, CA : Sage.
- Caballero, M.A., Ramos, L., Gonzalez, C. & Saltjeral, M.T. (2010). Family violence and risk of substance use among Mexican adolescents. *Child Abuse & Neglect*, 34(8), 576-584.
- Cassidy, J., & Shaver, P.R. (1999). *Handbook of attachment: theory, research, and clinical implications*, New York: The Guilford Press.
- Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahier de recherche sociologique*, 22, 11-27.
- Castel, R. (1998). *Les sorties de la toxicomanie*. Suisse : Éditions universitaires Fribourg Suisse.
- Cloutier, R. (1996). *Psychologie de l'adolescence 2^e édition*, Québec : Gaëtan Morin éditeur.
- Conseil de l'Europe. (2007). *Convention du conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels*, Série de traités du conseil de l'Europe, 201, Lanzarote.
- Conseil supérieur de l'éducation. (1997). *L'insertion sociale et professionnelle, une responsabilité à partager : Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation*. Québec : Conseil supérieur de l'éducation.
- Cournoyer, G. Et Ouimet, G. (2009). *Code criminel annoté 2010*, Québec : Éditions Yvon Blais.
- Currie, J. & Spatz-Widom, C. (2010). Long term consequences of child abuse and neglect on adult economic well-being. *Child Maltreatment*, 15(2), 111-120.
- DeGaulejac, V. & Legrand, M. (2008). *Intervenir par le récit de vie : entre histoire collective et histoire individuelle*. Paris : Éditions Érès.

- Dejours, C. (1998) *Souffrance en France - La banalisation de l'injustice sociale*, Paris : Éditions du Seuil.
- Dohrenwend, B. P. (2000). The role of adversity and stress in psychopathology: Some evidence and its implications for theory and research. *Journal of Health & Social Behavior*, 41, 1–19.
- DSM-IV-TR (2003) *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, texte révisé*, Paris : Masson.
- Dubar, C. (1994). *Le dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*. Paris : Nathan.
- Eckert, H. & Mora, V. (2010). Des trajectoires aux stratégies d'insertion professionnelle des jeunes en France, dans Papinot, C. & Vultur, M. *Les jeunesses au travail : Regards croisés France-Québec*. (p.233-256). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Elder, G.H. (1999). *Children of the great depression : social change and life experiences (1st ed. 1974)*, Westview, Boulder, CO.
- Elder, G.H.Jr., Johnson, M.K., & Crosnoe, R. (2004). The emergence and development of life course theory, dans Mortimer, J.T., & Shanahan, M.J. *Handbook of the life course*. (p.3-19). New York : Spinger.
- Enoch, M-A. (2011). The role of early life stress as a predictor for alcohol and drug dependence. *Psychopharmacology*, 214, 17-31.
- Evans, K., & Sullivan, J. M. (1995). *Treating addicted survivors of trauma*. New York : Guilford Press.
- Ezzy, D. (1993). Unemployment and mental health : a critical review, *Social Science & Medicine*, 37, 41-52.
- Famularo, R., Fenton, T., Kinscherff, R., & Augustyn, M. (1996). Psychiatric comorbidity in childhood post traumatic stress disorder. *Child Abuse & Neglect*, 20(10), 953–961.
- Fortin, R. (2005). *Comprendre la complexité : introduction à la méthode d'Edgar Morin*. Québec : Les presses de l'Université Laval.
- Fournier, G., & Monette, M. (2000). *L'insertion socioprofessionnelle : un jeu de stratégie ou un jeu de hasard?* Québec : Les Presses de l'Université Laval.

- French, M. T., Roebuck, C., & Alexandre, P. K. (2001). Illicit drug use, employment, and labor force participation. *Southern Economic Journal*, 68, 349-368.
- George, L.K. (1993). Sociological perspectives on life transitions. *Annual Review of Sociology*, 19, 353-373.
- Grawitz, M. (1999). *Lexique des sciences sociales*, 7ème édition, Dalloz.
- Green, A. H. (1993). Child sexual abuse: Immediate and long-term effects and intervention. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 32, 890-902.
- Greenberg, G.A., & Rosenheck, R.A. (2007). Nonemployment among male veterans : are male veterans at greater risk of unemployment?, *Monthly Labor Review*, 130, 23-31.
- Gouvernement du Canada. (2011). *Les droits de la personne : définition de la violence*, repéré à <http://www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/avant-droits-violence.asp>
- Hamelin, C., Salomon, C., Sitta, R., Gueguen, A., Cyr, D. & Lert, F. (2009). Childhood sexual abuse and adult binge drinking among Kanak women in New Caledonia. *Social Science & Medicine*, 68, 1247-1253.
- Havinghurst, J.R. (1972). *Developmental tasks and education (3rd ed.)*, McKay, New York.
- Hoffmann, J. P., Dufur, M., & Huang, L. (2007). Drug use and job quits: A longitudinal analysis. *Journal of Drug Issues*, 37(3), 569-596.
- Hurley, D. L. (1990). Incest and the development of alcoholism in adult female survivors. *Alcoholism Treatment Quarterly*, 7(2), 41-56.
- Hyman, I., Forte, T., DuMont, J., Romans, S. & Cohen, M.M. (2006). The Association Between Length of Stay in Canada and Intimate Partner Violence Among Immigrant Women, *American Journal of public health*, 96(4), 654-659.
- Institut Internationale de sociologie clinique. (2002). *Programme 2002-2003*. Paris.
- Johnson, J. G., Cohen, P., Brown, J., Smailes, E. M., & Bernstein, D. P. (1999). Childhood maltreatment increases risk for personality disorders during early adulthood. *Archives of General Psychiatry*, 56, 600-66.
- Kaukinen, C., & DeMaris, A. (2005). Age at first sexual assault and current substance use and depression, *Journal of Interpersonal Violence*, 20(10), 1244-1270.
- Kessler, R.C, & Frank, R.G. (1997). The impact of psychiatric disorders on work loss days. *Psychological Medicine*, 27, 861-873.

- Krohn, M. D., Lizotte, A. J., & Perez, C. M. (1997). The interrelationship between substance use and precocious transitions to adult statuses. *Journal of Health and Social Behavior*, 38, 87–103.
- Lainé, A. (2008). L'approche "roman familial et trajectoire sociale" dans De Gaulejac & Legrand, (2008). *Intervenir par récits de vie : entre histoire collective et histoire individuelle*, Paris : Éres p.149-168.
- Lalivé D'Épinay, C., Bickel, J.-F., Cavalli, S. & Spini, D. (2005). Le parcours de vie : émergence d'un paradigme interdisciplinaire. Dans Guillaume J.-F. (Ed.) *Parcours de vie. Regards croisés sur la construction des biographies contemporaines*. Liège : Les Éditions de l'Université de Liège.
- Lansford, J.E., Miller-Johnson, S., Berlin, L.J., Dodge, K.A., Bates, J.E., & Pettit, G.S. (2007). Early physical abuse and later violent delinquency : a prospective longitudinal study. *Child maltreatment*, 12, 233-245.
- LeBossé, Y. (2003). De l'habilitation au pouvoir d'agir : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment, *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 30-51.
- LeBossé, Y., Gaudreau, L., Deschamps, K. & Vandette, L. (2002). L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : Aperçu de ses fondements et de son application, *Revue canadienne de counseling*, 36(3), 180-193.
- L'Écuyer, R. (1990) *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu : Méthode GPS et concept de soi*. Québec : Les Presses de l'Université du Québec
- Legrand, M. (1993). *L'approche biographique*. Paris : Hommes et perspectives.
- Leiter, J. (1997). Child maltreatment and school performance declines : an event history analysis. *American Educational Research*, 34, 563-589.
- Lerner, D. & Mosher Henke, R. (2008). What does research tell us about depression, job performance, and work productivity?, *Journal of Occupational and Environmental Medicine*, 50 (4), 401-410.
- Léonard, L., & Ben Amar, M. (2002). *Les psychotropes : pharmacologie et toxicomanie*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Liebschutz, J., Savetsky, J.B., Saitz, R., Horton, N.J., Lloyd-Travaglini, C. & Samet, J.H. (2002). The relationship between sexual and physical abuse and substance abuse consequences. *Journal of Substance abuse treatment*, 22, 121-128.

- Lim, D., Sanderson, K. & Andrews, G. (2000). Lost productivity among full-time workers with mental disorders. *The Journal of mental health policy and economics*, 3, 139-146.
- MacMillan, H. L., Jamieson, L., & Walsh, C. (2003). Reported contact with child protection services among those reporting child physical and sexual abuse : Results from a community survey. *Child Abuse & Neglect*, 27(12), 1397-1408.
- Maranda, M.-F., & Fournier, G. (2009). *Organisation pathogène du travail et maintien durable en emploi : une question antinomique?* Québec : Presses de l'Université Laval.
- Maranda, M.-F., Negura, L., & De Montigny, M.-J. (2003). L'intégration en emploi des toxicomanes : représentations sociales de cadres responsables de l'embauche du personnel, *Déviance et Société*, 27(3), 269-284.
- Masdonati, J. (2007). *La transition entre école et monde du travail : préparer les jeunes à l'entrée en formation professionnelle*, Berne : Peter Lang SA.
- McCarren, M., Janes, G.R., Goldberg, J., Eisen, S.A., True, W.R., & Henderson, W. (1995). A twin study of the association of post-traumatic stress disorder and combat exposure with long-term socioeconomic status in Vietnam veterans. *Journal of Traumatic Stress*, 8, 111-124.
- McCrae, R. R., & Costa, P. T. (2003). *Personality in adulthood: A five-factor theory perspective* (2e éd.). New York : Guilford.
- Medrano, M.A., Zule, W.A., Hatch, J. & Desmond, D.P. (1999). Prevalence of childhood trauma in a community sample of substance-abusing women. *American Journal of Drug and Alcohol Abuse*, 25, 449-462.
- Ministère de la santé et des services sociaux. (2001). *Orientation gouvernementales en matière d'agression sexuelle*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Ministère de la santé et des services sociaux. (2011). *Dépendances*, repéré à <http://www.dependances.gouv.qc.ca/index.php?toxicomanie>
- Ministère de la sécurité publique. (2010). *Statistiques 2008 sur les agressions sexuelles au Québec*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Molnar, B.E., Buka, S.L. & Kessler, R.C. (2001). Child sexual abuse and subsequent psychopathology: results from the National Comorbidity Survey. *American Journal of public health*, 91(5), 753-760.

- Morissette, P., & Boivin, D. (1999). *Rapport de recherche sur la réalité socioprofessionnelle des toxicomanes dans les centres publics québécois*, Montréal, CQRS.
- Morissette, P., Maranda, M.-F., & Lessard, D. (2008). Précarisation socioprofessionnelle : trajectoires de jeunes travailleurs devenus toxicomanes, *Reflets : Revue d'intervention sociale et communautaire*, 14(1), 38-65.
- Najavits, L. (2008). Guide de traitement de l'ESPT et de l'abus de substances. Traduction française. Guilford publications.
- Ninot, G. & Costalat-Founeau, A.-M. (2011). Approche dynamique et temporalité en psychologie sociale. *Psychologie française*, 56 (1), 31-44.
- Ogata, S. N., Silk, K. R., Goodrich, S., Lohr, N. E., Westen, D., & Hill, E. M. (1990). Childhood sexual and physical abuse in adult patients with borderline personality disorder. *American Journal of Psychiatry*, 147, 1008-1013.
- OMS, (2011). *Thème de santé : santé mentale*, repéré à http://www.who.int/topics/mental_health/fr/
- Pineau, G. (1993) *Les histoires de vie*, Paris : PUF.
- Pincus, H.A., & Petit, A.R. (2001). The societal costs of chronic major depression. *Journal of clinical Psychiatry*, 62 (6), 5-9.
- Portage-Québec (2011). *Statistiques de la clientèle 2010-2011*, Document non officiel.
- Publications du Québec (2011). Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels. Repéré à http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/A_13_2/A13_2.html.
- Publications du Québec (2011). Loi sur la protection de la jeunesse. Repéré à http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/P_34_1/P34_1.html.
- Resnick, S.G., & Rosenheck, R.A. (2008). Posttraumatic stress disorder and employment in veterans participating in Veterans Health Administration compensated work therapy, *Journal of Rehabilitation Research & Development*, 45, 427-436. 399-414.
- Sapin, M., Spini, D., & Widmer, E. (2007). *Les parcours de vie : de l'adolescence au grand âge*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

- Savoie-Zajc, L. (1996). La saturation, dans Mucchielli, A. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Collin.
- Scales, P. (1990). Developing capable young people: An alternative strategy for prevention programs. *Journal of Early Adolescence*, 10 (4), 420-438.
- Shea, M. T., Zlotnick, C., & Weisberg, R. B. (1999). Commonality and specificity of personality disorder profiles in subjects with trauma histories. *Journal of Personality Disorders*, 13, 199-210.
- Smith, M.W., Schnurr, P.P., & Rosenheck, R.A. (2005). Employment outcomes and PTSD symptom severity. *Mental Health Services Research*, 7, 89-101.
- Statistiques Canada (2011). *La violence familiale au Canada : un profil statistique*. Ottawa : Gouvernement du Canada.
- Stroud, D. (1999). Familial support as perceived by adult victims of childhood sexual abuse. *Sexual Abuse : Journal of Research & Treatment*, 11(2), 159-175.
- Terr, L. C. (1991). Childhood traumas: An outline and overview. *American Journal of Psychiatry*, 148, 10-20.
- Thompson, K. M., Crosby, R. D., Wonderlich, S. A., Mitchell, J. E., Redlin, J., Demuth, G., Smyth, J., & Haseltine, B. (2003). Psychopathology and sexual trauma in childhood and adulthood. *Journal of Traumatic Stress*, 16, 35-38.
- Tourigny, M., Gagné, M.-H., Joly, J. & Chartrand, M.-E. (2006). Prévalence et cooccurrence de la violence envers les enfants dans la population québécoise, *Revue canadienne de santé publique*, 97(2), 109-113.
- Tourigny, M., Mayer, M., Wright, J., Lavergne, C., Trocmé, N., Hélie, S., Jacob, M., Boucher, J., & Larrivée, M.-C. (2002). *Étude sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de comportement sérieux signalées à la Direction de la protection de la jeunesse au Québec (EIQ)*. Montréal, QC : Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociale (CLIPP).
- Trottier, C. (2000). Questionnement sur l'insertion professionnelle des jeunes. *Lien social et Politiques*, 43, p.93-101.
- Trottier, C., Cloutier, R., & Laforce, L. (1997). Les représentations de l'insertion professionnelle chez les diplômés de l'université. *Formation emploi*, 58, 61-77.

- Turcotte, D., Trocmé, N., Dessurault, D., Hélie, S., Cloutier, R., Montambeault, E., Moisan, S., & Lacerte, D. (2007). *Étude sur l'incidence et les caractéristiques de la maltraitance signalée à la Direction de la protection de la jeunesse au Québec. La situation en 2003*. Québec, QC : Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Turner, H.A., Finkelhor, D. & Ormrod, R. (2009). The effects of adolescent victimization on self-concept and depressive symptoms. *Child Maltreat*, 15(1), 76-90.
- Vermeiren, R., Schwab-Stone, M., Deboutte, D., Leckman, P. E., & Ruchkin, V. (2003). Violence exposure and substance use in adolescents: Findings from three countries. *Pediatrics*, 111(3), 535–540.
- Vultur, M. (2010) Hausse d'éducation et déclassement des jeunes sur le marché du travail au Québec, dans Papinot, C. & Vultur, M. *Les jeunesses au travail : Regards croisés France-Québec*, (p.233-256). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Vultur, M. & Trottier, C. (2010). Les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes Québécois diplômés de l'école secondaire, dans Papinot, C. & Vultur, M., *Les jeunesses au travail : Regards croisés France-Québec* (p.257-278). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Walsh, C., MacMillan, H.L. & Jamieson, E. (2003). The relationship between parental substance abuse and child maltreatment : findings from Ontario Health Supplement. *Child abuse & Neglect*, 27, 1409-1425.
- Wang, P.S., Beck, A.L., Berglund, P., McKenas, D.K., Pronk, N.P., Simon, G.E. & Kessler, R.C. (2004). Effects of the major depression on moment-in-time work performance, *American Journal of Psychiatry*, 161, 1885-1891.
- Weaver, T. L., & Clum, G. A. (1993). Early family environments and traumatic experiences associated with borderline personality disorder. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 61, 1068-1075
- Widom, C.S., & Kuhns, J.B. (1996). Childhood victimization and subsequent risk for promiscuity, prostitution and teenage pregnancy : a prospective study. *American Journal of Public Health*, 86, 1607-1612.
- Wiesner, M., Capaldi, D.M., & Kim, H.K. (2010). Arrests, recent life circumstances, and recurrent job loss for at-risk young men : An event-history analysis. *Journal of Vocational Behavior*, 76(2), 344-354.
- Wolfe, D. A., Sas, L., & Wekerle, C. (1994). Factors associated with the development of posttraumatic stress disorder among child victims of sexual abuse. *Child Abuse & Neglect*, 18(1), 37-50

Wu, L.T., Schlender, W.E., & Galvin, D.M. (2003). The relationship between employment and substance use among students aged 12 to 17. *Journal of Adolescent Health, 32*, 5-15.

Zimmerman, M.A. & Perkins, D.D. (1995). Empowerment theory, research and application. *American Journal of Community Psychology, 23*(5), 569-579.

ANNEXES

Annexe A
CONSIGNES D'ENTRETIEN

- ✓ Se présenter brièvement (nom, rôle dans la présente recherche, etc.)
- ✓ Informer sur le but de la recherche : Cette recherche exploratoire, basée sur une approche par récits de vie, tentera de mieux comprendre les difficultés d’insertion, d’intégration et de maintien au travail rencontrées dans les parcours professionnels de victimes d’abus physiques ou sexuels subis durant l’enfance aux prises avec un problème de consommation de substances psychotropes. Pour ce faire, nous interrogeons des personnes aux prises avec un problème de consommation actuellement admis dans un programme de réadaptation à Portage-Québec.
- ✓ Indiquer la structure des entretiens : un entretien d’environ 1h30 pouvant aller jusqu’à 2h. Vous serez d’abord invité à tracer votre parcours professionnel en vous basant sur trois lignes de vie portant sur des thèmes préétablis. Ces thèmes sont : l’histoire d’abus physiques et sexuels, l’histoire de consommation menant à la dépendance et les problèmes de santé mentale et l’histoire professionnelle.
 - Partie 1 : 30 minutes vous seront allouées pour cette partie. À l’aide d’une grande feuille et des crayons de couleur qui vous seront fournis, vous aller pouvoir débiter la rencontre de façon individuelle en indiquant sur ces lignes des événements marquants, des dates, des périodes significatives ou tout fait ou situation que vous considérez important de mentionner. Des exemples pourront vous être fournis au besoin (par exemple : le divorce des parents, l’abandon de l’école etc...).
 - Partie 2 : Pour le reste de l’entretien vous serez appelé(e)s à verbaliser votre récit en vous basant sur ce support visuel qui vous guidera au fur et à mesure que vous analyserez votre propre histoire.
 - Notez qu’une pause de quelques minutes sera possible lorsque vous en ressentirez le besoin.
- ✓ Ce qui nous importe dans cette recherche c’est votre expérience et votre vécu et il n’y a aucune bonne ou mauvaise réponse.
- ✓ Demander la permission d’enregistrer, en expliquant que cela évite de tout devoir noter et mentionner que les enregistrements seront éliminés à la fin de l’étude.

- ✓ Rappeler l'anonymat : aucun nom ne sera dévoilé lorsque les résultats seront publiés ou communiqués, on garantit que l'on ne pourra aucunement remonter à l'identité des personnes interviewées.
- ✓ Possibilité d'aider le participant à amorcer son récit par une question de départ, si ce dernier semble en avoir besoin, par exemple :
 - Y a-t-il des événements qui ont marqué votre vie lorsque vous prenez conscience des trois thèmes des lignes de vies?

Parlez-moi d'événements de votre passé en lien avec les trois thèmes présentés

Annexe B
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

**Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval
No d'approbation : 2011-294/16-02-2012**

Titre de la recherche

Les parcours d'insertion socioprofessionnelle des toxicomanes ayant été victimes d'abus physique ou sexuels durant l'enfance.

Préambule

Avant d'accepter de participer à cette recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

Nature de l'étude

Cette recherche exploratoire tentera de mieux comprendre les difficultés d'insertion, d'intégration et de maintien au travail rencontrées dans les parcours professionnels de victimes d'abus physiques ou sexuels durant l'enfance aux prises avec un problème de consommation de substances psychotropes.

Déroulement de la participation

Votre participation implique une rencontre d'environ 1h30 à 2h durant laquelle vous serez appelé à parler de votre parcours professionnel en vous basant sur trois thèmes préétablis : l'histoire d'abus physiques et sexuels, l'histoire de consommation menant à la dépendance et les problèmes de santé mentale et l'histoire professionnelle. À l'aide d'une grande feuille et des crayons de couleur qui vous seront fournis, vous allez pouvoir débiter la rencontre en indiquant des événements marquants, des dates, des périodes significatives ou tout événement que vous considérez important de mentionner. Par la suite, vous pourrez verbaliser votre récit en vous basant sur ce support visuel qui vous guidera au fur et à mesure que vous raconterez votre histoire.

Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à votre participation

Le fait de participer à cette recherche vous offre la possibilité de faire une réflexion sur votre parcours professionnel et de vie et de témoigner de votre manière particulière d'avoir

vécu et de vivre des situations difficiles. Cependant, il est possible que cette réflexion vous amène à vivre des sentiments inconfortables et ramène des souvenirs difficiles. N'hésitez pas à en parler avec la personne qui mène l'entrevue, elle pourra vous référer au besoin, à la direction de Portage-Québec qui vous prodiguera le soutien nécessaire.

Participation volontaire et droit de retrait

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche. Vous pouvez aussi mettre fin à votre participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important d'en prévenir la chercheuse dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels vous concernant seront alors détruits.

Confidentialité et gestion des données

En ce qui concerne le caractère confidentiel des renseignements fournis tant au niveau de la cueillette et du traitement des données qu'à celui de la publication des résultats, les mesures suivantes sont prévues :

- Les noms des participants et des participantes aux entrevues ne paraîtront dans aucun rapport;
- Les enregistrements audio des entretiens individuels seront conservés sur un ordinateur protégé par un mot de passe et seront détruits à la fin de la recherche
- Les transcriptions des entrevues sur un ordinateur, à des fins d'analyse, seront protégées par un mot de passe et seront détruites à la fin de la recherche.
- Toutes les copies papiers des transcriptions des entretiens, du présent formulaire et des renseignements nominatifs seront conservées dans un classeur fermé à clé à l'Université Laval.
- Les divers documents de la recherche seront codifiés et seule la chercheuse aura accès à la liste des noms et des codes;
- Les données nominatives vous concernant seront détruites à la fin de la recherche et le matériel codifié de la recherche sera conservé pour une période de 5 ans;
- Les résultats publiés dans des revues scientifiques ne contiendront aucune information susceptible de permettre l'identification d'une personne;
- En aucun cas, les résultats individuels et les informations fournies par les participantes et les participants ne seront communiqués à qui que ce soit;

Diffusion des résultats

Un résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse où ils aimeraient recevoir le document, juste après l'espace prévu pour leur signature. Un atelier sera organisé et présenté par la chercheure et les directeurs de recherche à l'ensemble des usagers de l'organisme désirant y participer afin de transmettre les résultats de la recherche. Une rencontre de travail sera prévue auprès des intervenants travaillant pour l'organisme afin de transmettre les principaux résultats de la recherche.

Coordonnées de la chercheure et des directeurs de recherche

Cette recherche est menée par Karine Cloutier, étudiante à la maîtrise en sciences de l'orientation. Les participants et participantes peuvent communiquer avec elle par courriel (karine.cloutier.4@ulaval.ca) ou par téléphone au 581-982-4660.

Cette recherche est dirigée par M Jonas Masdonati, professeur au Département des fondements et pratiques en éducation de l'Université Laval, Faculté des sciences de l'éducation.

Vous pouvez le rejoindre par courriel (jonas.masdonati@fse.ulaval.ca) ou par téléphone au (418) 656-2131 poste 7628.

Cette recherche est dirigée également par Mme Marie-France Maranda, professeure au Département des fondements et pratiques en éducation de l'Université Laval, Faculté des sciences de l'éducation.

Vous pouvez la rejoindre par courriel (marie-france.maranda@fse.ulaval.ca) ou par téléphone au (418) 656-2131 poste 7191.

Remerciements

Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude et nous vous remercions d'y participer.

Signatures

L'adresse, électronique ou postale, à laquelle je souhaite recevoir les résultats de la recherche est la suivante :

Je, soussigné-e, _____ consens librement à participer à la recherche intitulée : « Les parcours de vie des toxicomanes ayant été victimes d'abus physiques ou sexuels durant l'enfance ». J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait-e des explications, précisions et réponses que la chercheure m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

Signature du participant ou de la participante : _____

Date : _____

J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant ou à la participante. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et j'ai vérifié la compréhension du participant ou de la participante.

Signature de la chercheure : _____

Date : _____

Plaintes ou critiques

Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche pourra être adressée au Bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320

2325, rue de l'Université

Université Laval

Québec (Québec) G1V 0A6

Renseignements-Secrétariat : (418) 656-3081

Ligne sans frais : 1-866-323-2271 Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca

Annexe C
DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Données sociodémographiques des répondants

#	Sexe	Type d'abus	Âge début conso	Principal revenu	Scolarité	Thérapie antérieure	Substances consommées	Rechute
01	F	Physiques Sexuels Psycho. Intimid.	14	Aide sociale	DES	3	Pot Cocaïne Alcool	4
02	F	Sexuels Psycho. Intimid.	14	Aide sociale	DES DEC	1	Amphét	Jamais arrêté
03	F	Sexuels Intimid.	10	Aide sociale	✘	✘	Cocaïne Héroïne	Jamais arrêté
04	G	Sexuels Psycho. Indimid.	13	Arrêt maladie	DEP	✘	Pot Cocaïne	2
05	F	Physiques Psycho. Intimid.	14	Aide sociale	✘	1	Mescaline Alcool Pot Cocaïne	1
06	G	Physiques Psycho.	14	Aide sociale	✘	✘	Alcool	Jamais arrêté
07	G	Physiques Intimid.	19	Aide sociale	✘	2	Pot Cocaïne	Plusieurs
08	F	Physiques Sexuels	16	Aide sociale	DES DEP	✘	Amphét Cocaïne	1
09	G	Physiques Intimid.	13	Prêt étudiant	✘	✘	Amphét Ecstasy MDMA Pot Cocaïne	Jamais arrêté
10	G	Physiques Psycho.	33	Arrêt maladie	✘	1	Alcool	2
11	F	Physiques Sexuels Psycho.	12	Aide sociale	DES DEC	3	Pot Alcool Acide Cocaïne	4
12	F	Physiques Sexuels	11	Travail sur appel	DEP	2	Freebase	Jamais arrêté
13	G	Physiques Psycho.	14	Prêt étudiants	DES DEC	✘	Freebase Alcool PCP	1
14	G	Physiques Intimid.	16	Aide sociale	DES	✘	Pot Cocaïne PCP Amphét	4

15	G	Physiques Sexuels	14	Arrêt maladie	×	×	Pot Amphét	Jamais arrêté
16	G	Physiques Psycho. Intimid.	13	Aide sociale	DEP	×	Pot Cocaïne	Jamais arrêté
17	G	Sexuels Psycho. Intimid.	9	Retraite	DEP AEC	×	Pot Cocaïne Amphét	Jamais arrêté
18	G	Physiques Sexuels Psycho.	12	Travail temps plein	×	1	Pot Cocaïne médic	2
19	G	Sexuels Psycho.	12	Travail temps plein	DES DEC	3	Pot Acide Cocaïne Alcool	4

Annexe D
GRILLE D'ANALYSE

Annexe 4- Grille d'analyse

	Description brève de cette période de vie	Interrelations entre les périodes de vie	Intentionnalité (Qu'elles ont été les « solutions » utilisées par la personne pour gérer la situation difficile)
ENFANCE			
ÉCOLE			
VIE ADULTE			
VIE TRAVAIL	INSERTION		
	INTEGRATION		
	MAINTIEN		

